

VOYAGE HISTORIQUE DE M. BETHMANN

DANS LE NORD DE LA FRANCE,

TRADUIT DE L'ALLEMAND ET PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION,

Par M. EDMOND DE COUSSEMAKER, Membre correspondant.

INTRODUCTION.

Vers 1819, M. le baron de Stein, ancien ministre du roi de Prusse et un des membres du congrès de Vienne en 1814, reprenant l'idée de Leibnitz, conçut le projet d'écrire l'histoire d'Allemagne au moyen-âge sur une base solide et d'après les sources les plus authentiques. Versé lui-même dans l'histoire ancienne de sa patrie, il comprit que, pour élever un monument durable, il fallait avant tout faire une étude sévère des sources et ne les admettre qu'après un examen critique approfondi. Un tel projet était trop considérable pour être exécuté par un seul homme, quelque vaste que pût être son intelligence, quelle que fût son activité et son habitude du travail. Il forma une société d'érudits chargés de recueillir et de publier les documents les plus authentiques, les plus purs sur l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge, c'est-à-dire, depuis le V.^e siècle jusqu'au XV.^e

Cette publication reçut pour titre : « *Monumenta Germanicæ historica inde de anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum, auspiciis societatis, aperiendis fontibus rerum germanicarum mediæ ævi, etc.* »

Pour subvenir aux frais de ce recueil , on ouvrit une souscription à la tête de laquelle figurèrent M. de Stein , président de la société , le comte de Spiegel , archevêque de Cologne , des savants , de hauts personnages , des ministres plénipotentiaires près la Diète de Francfort. Bientôt la Confédération germanique , le roi de Prusse et plusieurs autres princes , voulant montrer toute leur sympathie pour un aussi noble projet , prirent la société sous leur patronage.

On fit un appel aux érudits , aux bibliothécaires , aux archivistes , aux hommes de lettres. De tout côté on s'empressa d'y répondre en faisant connaître les documents qui existent dans les divers dépôts publics et privés de l'Allemagne. Mais la société ne se contenta pas de recueillir et de collationner les matériaux que possède la mère-patrie ; elle fit visiter en même temps les principales bibliothèques et archives d'Italie , d'Espagne , de France , de Belgique et de Hollande.

Le célèbre Pertz , connu à cette époque par son excellent ouvrage sur les maires du palais franc , fut associé à cette grande et belle entreprise. Ses admirables recherches sur les annales de Charlemagne le firent mettre à la tête des *Monumenta* , qui bientôt ne furent plus désignés sous d'autre nom que le sien. Après avoir examiné les archives de Hanovre , auxquelles il était attaché , M. Pertz se rendit à Vienne pour y étudier l'époque carlovingienne. Les années 1820 et 1821 furent employées par lui à explorer les bibliothèques , les couvents et les archives de l'archiduché d'Autriche , de la Styrie , de la Carinthie et de la Hongrie. M. de Metternich lui ouvrit les archives secrètes de l'empire , où il copia toutes les chartes impériales depuis Louis-le-Débonnaire jusqu'à Lothaire III. De Vienne , il se rendit en Italie , visita les bibliothèques et les archives de Venise , de Florence , du Mont-Cassin , de Modène , de Milan , de Turin , et surtout celles de Rome , où il obtint du Saint-Père la faveur de pénétrer dans les archives du Vatican , les plus anciennes et les plus riches du monde. Son séjour en Italie dura près d'une année , et il n'en partit qu'après avoir étendu ses

recherches dans toute la partie méridionale de la Péninsule. Il consacra les deux années suivantes à parcourir les bibliothèques de Wolfenbuttel, Lunebourg, Goetingue, Cassel, Halle et Leipzig ; les archives de Dresde , de Hanôvre et de Brunswick.

En 1826 et 1827, il visita la Belgique, la France et l'Angleterre, où il fit les découvertes les plus importantes pour les *Monumenta*. Enfin, en 1835, M. Pertz passa en revue les bibliothèques de Hollande, et en 1839 il revint à Paris, où il recueillit une multitude de documents.

Telle est la série de recherches et d'explorations accomplies par ce rude et savant travailleur. Mais dans ses voyages et à mesure qu'il faisait des découvertes importantes, M. Pertz vit combien était immense la tâche qui lui était imposée ; il sentit la nécessité de s'entourer de collaborateurs nouveaux. Il s'adjoignit alors plusieurs jeunes savants qu'il chargea de parcourir, comme lui et d'après un plan uniforme, les principaux dépôts publics de l'Europe.

Le docteur Waitz fut envoyé à Copenhague, à Montpellier et à Paris. M. Knust fut chargé d'un voyage à Hanôvre et d'un autre à Madrid.

La Hollande, la Belgique et le nord de la France furent visités par M. Bethmann dans le but principal de collationner les manuscrits de Grégoire de Tours, Sigebert et Paul Diacre, trois auteurs capitaux dont l'édition lui fut confiée. M. Bethmann a rempli cette mission avec un soin et une exactitude en quelque sorte religieux. Pour s'en former une idée, il suffira de faire connaître à nos lecteurs que M. Bethmann a collationné tous les manuscrits de Grégoire de Tours, non-seulement ligne par ligne, mais mot par mot, de telle sorte que, dans l'édition qu'il donnera, il ne restera pas une ligne des anciennes éditions qui n'ait subi des corrections.

A-t-on besoin de dire qu'une entreprise conduite avec cette conscience, cette tenacité et cette patience toute allemande, a été accueillie avec la plus grande faveur, tant en Allemagne que dans

toute l'Europe ? On le croira sans peine ; car c'est, comme le porte son nom, un véritable « monument » qui retrace les principaux souvenirs de tous les peuples européens au moyen-âge. En effet, ce n'est pas seulement l'Allemagne qui y possède les sources les plus pures de ses annales, c'est aussi pour la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie, une des mines les plus abondantes de leur propre histoire. Lorsque la France voudra publier un recueil semblable, elle y trouvera à la fois un beau modèle à suivre et une grande partie de la tâche accomplie.

Les *Monumenta* se divisent en cinq sections : les Écrivains, les Lois, les Chartes, les Lettres (epistolæ) et les Antiquités. Ils forment aujourd'hui dix forts volumes in-folio (1).

Les Écrivains remplissent huit volumes ; les deux autres sont consacrés aux Lois. Il n'a rien été publié jusqu'ici en fait de Chartes, Lettres et Antiquités.

Les huit volumes d'écrivains contiennent les annales, les chroniques, les vies de saints, les généalogies de rois, les gestes d'évêques et d'abbés, les poèmes historiques les plus importants, antérieurs au XII.^e siècle. On n'en compte pas moins de quatre cents recueillis dans tous les pays de l'Europe. La France y a une large part. Sans parler d'un grand nombre d'ouvrages qui ne la concernent que d'une manière générale, mais pour l'édition desquels ses bibliothèques ont fourni néanmoins de bonnes versions, on remarque, comme lui appartenant plus particulièrement, les annales de Saint-Amand ; la vie de saint Lebuin, par Hucbald ; les évêques de Metz, par Paul Warnefrid ; les annales d'Angers ; la chronique

(1) Indépendamment de cette édition, on fait, pour les écoles et pour les personnes auxquelles le grand ouvrage est inaccessible à cause de son prix élevé, des éditions in-8.^o à bon marché des ouvrages les plus importants. Ceux ainsi publiés jusqu'ici sont : les Gestes des évêques de Hambourg, par Adam ; la Lettre de Bruno sur la guerre saxonne ; la Chronique novalicienne, par M. Bethmann ; les Annales d'Eginhard ; la vie de Charlemagne, par le même ; les Annales d'Herulfeld, par Lambert ; les œuvres complètes de Luitprand, évêque de Crémone ; les quatre livres d'histoire par Nithard ; les quatre livres d'histoire par Richer ; la vie de Bruno, évêque de Coligny, par Rnötger ; les Gestes des Saxons de Witekind.

de Moissac ; les gestes des abbés de Fontenelle ; un fragment d'une chronique de Fontenelle ; un fragment des annales de Lobes ; les annales d'Hincmar, archevêque de Reims ; les gestes des évêques de Verdun ; les annales de Saint-Vaast ; les annales de Metz ; les annales de Flodoard ; les gestes des abbés de Lobes , par Folquin ; la vie de saint Maiole , abbé de Cluny ; la vie de saint Déodéric , évêque de Metz , par Sigebert ; les annales d'Angoulême ; les actes du Concile de Reims , par Gerbert ; le livre d'Alpert sur les évêques de Metz ; la chronique de saint Michel dans le pays de Verdun ; les très-courtes annales de Metz ; les gestes des évêques de Cambrai ; les annales de Limoges, de Saint-Germain, d'Hasnon ; les gestes de Lietbert , de Gerard II , de Manassès et de Walcher, évêques de Cambrai ; un extrait des annales de Saint-Albin d'Angers ; la chronique d'Hugues et de Divion ; la chronique de Lambert de Saint-Omer ; la chronique de Saint-André du Câteau ; la traduction française des gestes des évêques de Cambrai, avec supplément ; les annales de Saint-Colombe de Sens ; la chronique de Balderic (1) ; les annales de Saint-Vincent de Metz ; la chronique de Sigebert, avec les continuations et additions de Saint-Omer, d'Hasnon, de Beauvais , de Vaucelles , de Bergues , de Bourbourg , de Tournai , d'Amiens , d'Anchin , d'Arras et de Corbie.

Les deux volumes de Lois contiennent tous les capitulaires mérovingiens, de 500 à 614 ; ceux de Karloman, de 742 à 743 ; ceux de Pépin , de 744 à 768 ; ceux de Charlemagne , de 769 à 840 ; ceux de Louis I.^{er}, de 816 à 839 ; ceux des rois francs et des empereurs, lors de la division de l'Empire, de 840 à 1313 ; ceux non authentiques , les canons ecclésiastiques et les bulles de papes , de 784 à 1117.

M. Bethmann a publié une relation de son voyage en Hollaude , en Belgique et en France, dans un ouvrage également édité par la société et destiné à recevoir tous les renseignements recueillis par

(1) Cette chronique a été insérée dans les « *Monumenta* », d'après l'excellente édition de M. Le Glay, avec quelques additions recueillies par M. Bethmann lui-même.

collaborateurs des *Monumenta* sur les sources, matériaux et documents qu'ils découvrent et compulsent (1).

Ma traduction comprend le voyage de M. Bethmann dans le nord de la France. Les bibliothèques et les archives qu'il y a visitées sont celles de Paris, Rouen, Le Havre, Caen, Bayeux, Coutances, Avranches, Lisieux, Évreux, Chartres, Soissons, Amiens, Abbeville, Boulogne, Saint-Omer, Bergues, Lille, Arras, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Le lecteur verra avec quel soin minutieux et instructif M. Bethmann a examiné les manuscrits et les chartes, non-seulement au point de vue spécial des *Monumenta*, dont il est un des savants collaborateurs, mais encore au point de vue général de l'histoire et de l'archéologie. Il signale aussi en passant tous les manuscrits qui peuvent offrir de l'intérêt à l'histoire locale, à l'artiste et à l'archéologue; rien n'échappe à son attention, à sa sagacité; à chaque instant on est frappé de l'érudition aussi variée qu'étendue dont il fait toujours preuve. Il ne se contente pas seulement d'explorer les bibliothèques et les archives publiques; les musées, les collections publiques et particulières sont visités et mentionnés par lui en tout ce qu'ils peuvent présenter de remarquable. On lira avec un vif intérêt les conséquences qu'il déduit de la comparaison des écritures de certains manuscrits avec l'architecture de l'époque à laquelle ceux-ci appartiennent. On verra de quel secours et de quelle utilité peuvent être pour l'architecture du moyen-âge les renseignements fournis par l'étude de l'écriture et de l'ornementation des manuscrits. Les heureux rapprochements de M. Bethmann sont une nouvelle preuve de la liaison intime qui existe entre l'histoire et l'archéologie, et font voir combien l'une se complète par l'autre.

Cette relation montre encore combien la France est riche en

(1) Cet ouvrage a pour titre : « Archives de l'association pour l'histoire d'Allemagne, etc. » Il contient les travaux préparatoires du grand ouvrage national, le catalogue des manuscrits les plus importants pour l'histoire allemande qui se trouvent dans les principales bibliothèques de l'Europe et la relation des voyages entrepris par les collaborateurs. Les Archives se composent aujourd'hui de neuf volumes in-8. : les trois premiers ont été édités par MM. Buckler et Duemgue; le quatrième par M. J.-C. Fichard; les tomes cinq à neuf ont été publiés sous la direction de M. Pertz.

monuments de toute nature pour notre histoire nationale ; sa lecture sert à convaincre de plus en plus qu'il ne s'agit que d'exploiter nos archives et nos bibliothèques, véritables mines historiques, pour en faire sortir les richesses de tout genre qu'elles renferment. On y trouvera, quand on le voudra, plus d'un document utile à l'histoire de notre archéologie nationale qui certes vaut la peine d'être étudiée, aussi bien que l'archéologie grecque et romaine. Remercions donc M. Bethmann de nous avoir indiqué ces trésors et le parti qu'en peut tirer un esprit observateur.

Cette traduction allait être livrée à l'impression, lorsque le hasard m'a fait rencontrer M. Bethmann au mois d'octobre dernier, à Lille, où il était revenu prendre copie de plusieurs chartes et autres documents reposant aux archives du département. Cette rencontre a été pour moi une véritable bonne fortune. Elle m'a valu le double avantage de faire la connaissance de l'éditeur, aussi aimable que savant, de Sigebert et de Grégoire de Tours ; et de pouvoir donner à ma traduction un intérêt que ne possède pas l'original allemand, par l'offre que m'a faite M. Bethmann de me communiquer ses additions à la relation de son voyage dans le département du Nord. Je me suis empressé, comme on le pense bien, d'accepter cette offre ; et je me réjouis de pouvoir donner à mes lecteurs une partie de ces additions qu'on trouvera insérées entre deux crochets []. Je dis une partie, car celles sur Cambrai, Saint-Quentin, Avesnes et Valenciennes, dont M. Bethmann m'avait annoncé l'envoi, ne me sont pas parvenues.

Parmi les heureuses découvertes de ce savant dans nos bibliothèques du Nord, je dois signaler d'une manière toute particulière celle faite à la bibliothèque de Valenciennes d'un fragment en langue romane, remarquable tant par son ancienneté que par ses caractères graphiques. Cette pièce m'ayant paru intéressante pour l'histoire de la langue française, j'en ai fait un *fac simile* exact que je joins à cette introduction.

Ce *fac simile* forme le verso d'un feuillet de garde attaché à un manuscrit du X.^e siècle ; l'écriture du *fac simile* appartient au IX.^e

Le format du volume dont faisait partie le *fac simile* étant plus grand que la reliure de celui auquel il sert de garde, on a coupé ce qui dépassait la couverture, de telle sorte que le haut et le côté gauche de ce fragment se trouvent incomplets.

S'il n'y avait que le haut de coupé, cela importerait peu, attendu que nous serions privés seulement de quelques lignes formant d'ailleurs suite avec le recto devenu totalement illisible; mais il n'en est pas de même de la lacune de côté; celle-ci coupe la tête de chaque ligne et rend ainsi d'autant plus difficile encore la traduction de cette pièce, déjà par elle-même si difficile à déchiffrer, à cause des nombreuses notes tironiennes qui s'y trouvent mélangées avec les caractères d'écritures.

On sait que les notes tironiennes étaient des signes d'abréviations employés chez les Romains et dont on attribue le perfectionnement à Tullius Tiro, affranchi de Cicéron. L'usage des notes tironiennes fut très-répandu en Occident. Les empereurs eux-mêmes s'en servaient et on enseignait ce genre d'écriture dans les écoles publiques. On écrivait ainsi les discours, les testaments et les autres actes publics avant de les copier au net. Les notes tironiennes furent employées à transcrire des livres entiers. Il existe à la bibliothèque nationale de Paris des manuscrits tracés complètement en notes tironiennes. Cette écriture fut abandonnée en France au IX.^e siècle, et remplacée par les abréviations dont quelques signes furent empruntés par les copistes aux notes tironiennes. Les Bénédictins citent des manuscrits entièrement en notes tironiennes, mais ils ne parlent pas de livres où les signes tironiens étaient mélangés avec l'écriture usuelle, ce qui donne un intérêt de plus à notre *fac simile*.

Je me borne ici à dire ce peu de mots sur l'origine, sur l'usage et la durée de cette écriture; les personnes qui voudront chercher à traduire le fragment de ce *fac simile* pourront consulter, indépendamment de la *Diplomatique* de Mabillon et de celle des Bénédictins, l'ouvrage de Dom P. Carpentier, intitulé : *Alphabetum tironianum seu notas Tironis explicandi methodus*, et surtout un

traité complet sur cette écriture , publié en 1817 par V. F. Kopp et intitulé : *Paleographia critica aut tachigraphia veterum exposita et illustrata* , Manheim, 2 vol. in-4.^o et pl. in-folio (1).

En attendant que quelqu'érudit, plus compétent que moi en cette matière, donne une traduction complète de cette pièce, je vais transcrire ici les passages que j'ai déchiffrés (2) :

« Solt havoir.... afflicus est... afflictione.... mori... dunc...
 » fut... mult correcions e mult.... e lor... lor.... saveiet...
 » q̄ li celor... astreiet... saint... ele.... anathema.... egres-
 » sus.... accideret.... dunt... cel.... pretiet e convers...
 » en cel.... foers... la... fist... orientem... p fere....
 » fereiet... fereiet.... edera..... mult labore e mult
 » penet ...grant iholt ... eret mult las. un edre sore sencheue
 » q̄t ombre li fesistre... pauser spodist... .. edera... porque...
 » cel edre a sun soveir.... a sun ...pausant.... dunc.... un
 » uerme. Que percussist cel edre sost q̄ cil.... e... cil ge edre....
 » fu seche vint grances..... iholt... edera.... irascor ego....
 » cel edre dunt cil te..... sicci et aridi.. neganz... ..astreiet
 » perdut or est... il... ederadunc tu douls mult
 » por.... io dolreie.... perduterent.... cil.... cele q̄ to
 » sele.... delir e rola comburir.... et rediger.... p cel.....
 » c̄vers..... sispenteiet de ceire q̄ fait els mettreiet....
 » chi sil fot faire lodet..... cil lo fist dunt ore avent (?)
 » oro.... facies cest.... q̄t oi commuest ne aret niuls male....
 » semper.... est dierte operit..... seiest vnanimes....
 » far.. vost almos.... faire... e faites vost... . acreder....
 » q̄ li pirets. preiest li q̄.... cest.... fait.... mals.... li q
 » c'est.... q̄ mostret... qel... mat... poscion e cels....
 » ent... q̄ lui ent.....
 » En cel encredulitet p mes plorat..... »

(1) La bibliothèque de M. Barrois contenait un précieux MS. du IX.^e siècle, donnant la traduction dessinée tironiens. (Voir la note de la page 205.)

(2) On apprendra avec plaisir que M. Louis Boca, de Valenciennes, élève de l'école des Chartes, se propose de publier une dissertation paléographique sur ce fragment.

Le manuscrit qui contient cette garde provient de Saint-Amand. Il est remarquable que ce soit l'ancienne bibliothèque de cette abbaye qui ait fourni jusqu'ici les deux fragments les plus importants de la langue romane d'oïl, à savoir : la prose de Sainte-Eulalie (1) et la pièce que nous publions.

Partout, en quelque sorte, M. Bethmann a eu la main heureuse. C'est ainsi qu'il a trouvé aux archives du département du Nord une charte de Charles-le-Chauve, qui, selon lui, contiendrait trois lignes écrites par ce prince lui-même. Si cela était, ce serait une curiosité diplomatique.

M. LE GLAY, notre savant archiviste du département du Nord, a bien voulu me communiquer son opinion sur cette charte ; la voici :

« Le diplôme original présente en effet quelques lignes additionnelles d'une écriture cursive carlovingienne qui fait contraste avec le corps de l'acte, lequel est en minuscule diplomatique. Cette addition est ainsi conçue : *Ego Ingelramnus postulavi domni Karoli regis quod carta ista firma fuisset et fecit sicut petivi. Ego Karolus rex Francorum volo ut omnes vos sciatis quod ego per manu mee proprie tradidi hunc preceptum quo et sancto Huntberto etiam advocaciones et potestates et per omnia districtum in circuitu Maricolas leuvas duas usque ad Sancti Salvii et usque ad Ilantuini poncelli et usque ad villam Fayd ; deinde usque ad Montiniaco et exinde usque ad Landri-ciaco et in circuitu usque ad Saxigniaco et de omni re quodcumque pertinet ad districtum, media pars fiat abbatum, media pars fiat fratres. Après le monogramme viennent deux autres lignes : interdiximus per omnia ut nullus non audeat temptare ; et si quis temptaverit, frustra fiat repetitio ejus et in excommunicatione et in maledictione et in perditione permaneat cum diabolo et angelis ejus cum quibus cruciantur (sic), torqueantur et sine fine in perpetuum*

(1) La prose de Ste.-Eulalie et le chant teutonique sur la victoire que Louis, fils de Louis-le-Bègue, remporta sur les Normands en 881, ont été publiés avec des notes et commentaires par M. Willems, sous le titre de : *Elnonensia*, Gand 1837. 2.^e édit., Gand 1845.

percant. Il est à remarquer que cette seconde partie de l'addition est en capitales carlovingiennes, comme les mots *SIGNUM KAROLI GLOBIOSISSIMI REGIS*, auxquels elle fait suite, jusqu'à *repetitio ejus* inclusivement.

» L'intercalation évidente de toute cette addition, les mots *per manu mee proprie*, l'extrême barbarie du langage, qui est beaucoup plus correct dans le texte du diplôme, l'irrégularité choquante de l'écriture comparée à la pureté des lignes du texte, sont des motifs très-plausibles pour faire admettre que ce n'est pas le notaire ou chancelier royal qui a rédigé et tracé ces clauses surajoutées. Mais faut-il conclure de là qu'elles sont l'œuvre manuelle du monarque lui-même? Je ne puis le croire, malgré toute ma déférence pour un critique aussi judicieux que M. Bethmann.

» D'abord, pour peu qu'on veuille examiner l'original, on reconnaîtra que les mots *Ego Ingelramnus*, etc., sont absolument de la même écriture que *Ego Karolus*, etc.; de sorte que si Charles avait écrit les paroles placées après son nom, il aurait écrit aussi celles qui sont au nom d'Ingelramne. Or une telle supposition n'est guères admissible.

» D'autre part, l'expression *manu mee proprie* n'implique pas nécessairement un autographe; cette formule, si souvent employée dans les diplômes, signifie ordinairement que le prince a confirmé la charte en y posant la main, *tangendo* (1). D'ailleurs, ici, le mot *tradidi* ne peut avoir le sens de *scripsi*. Il veut dire tout simplement: j'ai délivré le privilège de la main à la main, je l'ai remis de ma main propre. Charles-le-Chauve, tout lettré qu'on le suppose, ne l'était pas assez encore pour rédiger et tracer lui-même un si long paragraphe.

» Les imprécations qui terminent ces clauses additionnelles achèvent de me persuader qu'elles n'émanent point de Charles-le-Chauve. Les rois carlovingiens antérieurs à Charles-le-Simple, n'ont jamais employé ces terribles formules; et si l'on a remarqué

(1) Voyez *Nouveau traité de Diplomatique*, p. 463, note 1.^{re}

une exception à cette règle dans un diplôme de Charlemagne, il reste à vérifier l'authenticité de ce titre, ou du moins celle de la clause imprécatoire. Il y a donc lieu de penser que l'interprétation qui nous occupe est l'œuvre, non du petit-fils de Charlemagne, mais d'Ingelramne, courtisan du roi et abbé-laïc de Maroilles. »

Depuis son premier voyage en France, M. Bethmann a continué ses recherches et ses investigations dans les principales bibliothèques et archives d'Italie; il a visité la Grèce, la Turquie, la Syrie, Jérusalem et la Terre-Sainte, toujours dans le but principal de recueillir et de collationner les matériaux destinés aux *Monumenta*.



VOYAGE HISTORIQUE.

PARIS. — Le 4 mai 1840, j'arrivai à Paris ; je ne m'étais arrêté ni à Lille, ni à Arras, parce que je désirais me trouver encore à Paris avec le docteur Waitz. Je l'y rencontrai effectivement et je pus y être avec lui pendant les cinq premières semaines de mon séjour. Il me mit en rapport avec un grand nombre de personnes , ce qui est doublement précieux à Paris. Il me conduisit à la bibliothèque royale auprès de MM. Hase, Champollion-Figeac et Guérard ; tous les trois , pendant les dix mois de mon séjour dans cette capitale , m'ont continuellement montré un empressement et une bonté dont les éditeurs des *Monumenta* leur auront une éternelle reconnaissance. J'ai surtout de l'obligation à M. Hase des peines , toujours couronnées de résultat, qu'il s'est données pour me procurer l'accès de toutes les collections, de toutes les séances et solennités ; ce dont il sut rehausser encore la valeur en allant au devant même de mes désirs. MM. Hase et Guérard se sont empressés de nous fournir encore, depuis, une multitude de renseignements dont nous devons leur témoigner ici toute notre gratitude.

Mes travaux à Paris n'avaient originairement pour but principal que l'examen des manuscrits de Grégoire de Tours et de Paul Diacre. Cet examen fut d'un grand profit pour ces auteurs ; des quinze manuscrits de Grégoire de Tours, que j'ai collationnés pendant mon voyage , six , dont deux sont du VII.^e siècle, appartiennent aux bibliothèques de Paris ; parmi ceux des autres bibliothèques , le Codex de Cambrai seul appartient à la même époque. Avec ceux-là les manuscrits conférés en Italie par M. Pertz et ceux que le docteur Waitz a collationnés à Montpellier, nous avons mis

tellement à contribution tout ce qui existe en fait de manuscrits de Grégoire de Tours, que le texte a pris une nouvelle physionomie et qu'il ne reste pas une ligne des éditions actuelles sans changements.

Un manuscrit indiqué comme très-ancien, celui de la tour de Londres, est le seul sur lequel nous n'avons aucune notion. J'ai appris son existence par M. Faily, de Cambrai, qui en avait ouï parler par un membre de la Commission des Records; il n'en savait pas lui-même davantage; il serait à désirer qu'on pût avoir des renseignements plus détaillés à cet égard.

[C'est la France qui a fourni les plus anciens manuscrits de Grégoire de Tours; parmi ces manuscrits trois sont de l'époque mérovingienne. Indépendamment de ceux-là, j'ai eu le bonheur d'avoir entre les mains, à Leyde et au Vatican, deux fragments d'un codex beaucoup plus ancien encore. Ce ne sont, à la vérité, que des fragments, mais ils sont de la plus haute valeur et de la plus grande importance en ce qu'ils démontrent l'authenticité de tous les chapitres qui manquent dans les autres manuscrits. Ces fragments sont écrits en onciales; un troisième fragment existe dans une bibliothèque française; et il est vraisemblable qu'il se trouve dans ce pays encore plus d'un reste de ce manuscrit.]

Quant à l'histoire lombarde de Paul Diacre, j'ai consulté onze manuscrits à Paris et huit autres pendant le reste de mon voyage. Le nombre de manuscrits collationnés jusqu'ici s'élève à quatre-vingt-neuf.

Avec les cinq manuscrits des Gestes des Rois des Francs et ce qui resta encore à faire pour Frédégaire dans le respectable manuscrit oncial, mes travaux à Paris furent terminés. Mais, ainsi qu'il m'arriva en Hollande et en Belgique, je trouvai beaucoup d'autres choses qu'il me parut utile de recueillir. J'y restai ainsi tout l'été et tout l'hiver suivant; et mon voyage qui ne devait être que d'une année dura deux ans et trois mois.

Je me mis d'abord à examiner tout ce qui nous avait été désigné dans les divers catalogues, mais qui n'avait pas encore été vérifié, afin de résumer d'une manière plus complète ce qui resterait en-

core à faire par la suite. Je terminai ce qui était relatif aux lettres d'Alain, de Gerbert et de Frothard ; ce qui concernait Balderic, Sigebert, Victor de Vite ; je transcrivis une loi salique, plusieurs vies de saints , Othon de Fresingue , Balderic , Nicolas Minorita , une chronique de Plaisance, les Gestes de Frédéric I.^{er}, la chronique des comtes de Savoie ; un recueil de douze manuscrits de la vie de saint Bernard (dans l'un desquels j'ai découvert l'autographe de l'auteur Godefroy) a fait l'objet de mon examen ; j'en ai collationné huit autres manuscrits à Douai , à Bruxelles et à Gand ; je copiai les annales de Marchiennes , de Floreffe et de Saint-Vaast , dont je trouvai plus tard les originaux à Douai et à Gand ; j'explorai les archives de Cluny , où je trouvai des chartes originales de Charlemagne , Henri III , Henri V et Frédéric I.^{er} ; des lettres de Pierre de Vigne ; des poésies , etc.

Par l'entremise de M. Guérard, je pus examiner au ministère de l'instruction publique , le superbe cartulaire de Saint-Victor de Marseille du XI.^e siècle, contenant six chartes impériales.

Parmi les autres bibliothèques de Paris je n'ai exploré que celle de l'Arsenal, où le docteur Waitz et M. Knust m'avaient beaucoup devancé. La liste de Haenel y sert de catalogue. J'ai revu tous les manuscrits qu'il cite depuis la page 298 jusqu'à la page 319. Il s'y trouve une partie des manuscrits de Saint-Victor de Paris, dont le plus grand nombre forme un fonds séparé de la bibliothèque royale ; il y en a quelques-uns de Saint-Germain-des-Prés , de Saint-Martin-des-Champs , des Blancs-Manteaux , de Saint-Pierre de Cluny , — dont je trouvai environ une douzaine chez un fripier , — de Saint-Martin de Tours , de Saint-Albin d'Angers et de Sainte-Marie de Sarnaie. Lors des guerres de la révolution on y a transporté des manuscrits d'Allemagne et de Belgique , notamment de Worms , de Korsendonck , de Grœnendal , de Roodekloster , de Bethléem près de Louvain , des Sœurs à Leyde — *Sororum in Leidis*. — Il en fut de même d'autres ouvrages d'art qui furent enlevés et dont Napoléon gratifia certains musées de province , lorsque déjà Paris en était gorgé ; telle est : la *Rencontre*

d'Abraham et de Melchisedech, de Rubens, qui est à Caen. Le possesseur primitif de ce tableau, qui était un prince médiatisé allemand, les réclama en 1825 ; mais la ville de Caen lui opposa l'arme favorite des Normands, la force d'inertie, *vis inertiae*, et les choses en restèrent là. Beaucoup de manuscrits n'ont pas été restitués, parce qu'on n'a pas présumé qu'il en existât dans cette bibliothèque. En somme, ces 1,027 manuscrits ne sont remarquables ni par leur âge, ni par leur contenu : il en est peu dont l'âge remonte au-delà du XI.^e siècle.

La plus importante découverte que j'y fis, fut celle d'une chronique de Pise allant jusqu'à 1175 et composée à l'époque même des événements qui y sont racontés. J'y ai trouvé aussi des actes relatifs à l'histoire de Frédéric I.^{er} ; il n'y reste plus à vérifier qu'une chronique de Vérone, une de Cologne, une de Metz, la *Summa dictaminis* de Transamond et la collection des poésies de Flodoard.

M. Serrure m'avait dit que M. Barrois, à Paris, possédait plusieurs manuscrits importants ; je le visitai, quoique je lui fusse tout-à-fait inconnu et que je n'eusse aucune recommandation ; il me montra sa bibliothèque avec le plus gracieux empressement et me laissa parcourir tous ses manuscrits à volonté. Il possède des manuscrits provenant de Tours, de Gand, de Tournai, de Lille, d'Italie, d'Angleterre, de Saint-Hubert ; il en a surtout plusieurs, et ce ne sont pas les moins précieux, qui ont appartenu à l'ancienne bibliothèque de Bourgogne et à celle des rois de France, autrefois à la Tour du Louvre. M. Barrois trouve encore tous les jours l'occasion d'acheter des manuscrits chez les libraires ou ailleurs, de telle sorte que dans quelques années sa collection sera doublée, quoiqu'il n'achète jamais rien dans les ventes publiques. (1) Il est surtout riche en ancienne littérature française et en manus-

(1) Un journal a annoncé dernièrement, avec un chagrin auquel s'associeront tous nos lecteurs, que la magnifique collection de M. Barrois, composée de huit à neuf cents manuscrits, venait d'être acquise par lord Ashburnham, un des grands seigneurs les plus éclairés d'Angleterre.

crits à miniatures de la bibliothèque du Louvre et de celle de Bourgogne ; il en a même de très-anciens (du VII.^e siècle). On y trouve un manuscrit allemand du moyen-âge et un livre remarquable avec des peintures chinoises qui représentent la culture et le commerce du thé (1). Pour nous , il y en a deux précieux ; une loi salique et une loi des ripuaires avec des capitulaires et un Angésise de Saint Hubert avec des capitulaires qui ne se trouvent que dans ce manuscrit (2). M. Barrois me permit non-seulement de l'examiner , mais encore il m'offrit de le prendre avec moi dans mon hôtel , sans que je le lui eusse demandé et sans connaître mon adresse et mon nom. Il est agréable partout , mais principalement à Paris , de rencontrer une pareille confiance.

En octobre 1840, j'interrompis ces travaux par une excursion de quatre semaines en Normandie , où M. Guérard m'avait surtout recommandé de porter mon attention sur Avranches. Il n'est point de province aussi intéressante que ce superbe duché, le berceau de

(1) J'y ai remarqué : le livre d'Heures d'Élisabeth, femme du duc d'York, avec sa signature autographe. — Un roman de la Rose, sous la date de 1339, apposée par l'écrivain du Ms. — Un *Parceval* du XIII.^e siècle, plus complet que tous ceux connus. — Une *Divine Comédie*, avec des passages inédits de Boccace. — Le catalogue inédit de l'ancienne *librairie de Bourgogne*, publié par son possesseur, dans la Bibliothèque prototypographique, Paris 1830. — Coutumes et chartes de Lille et d'autres villes de Flandre. — Le manuscrit autographe de la 2.^e partie de Robert Macqueriau, « Histoire de l'Europe durant les années 1527 à 1529, » également publié par M. Barrois, Paris, 1841. — Louange de la Sainte-Vierge, en vers allemands du moyen-âge mélangés de bas allemand. — *Augustini Sermones*, en cursive mérovingienne du VII.^e siècle. — Plusieurs autres manuscrits anciens : un Saint-Augustin ; — Un Évangélaire de la fin du VIII.^e siècle, écrit en lettres onciales dorées, avec une très-belle reliure en ivoire ; — Un Lexique d'abréviations ou de signes tironiens, avec leur traduction, du IX.^e siècle ; — *Cassiodori Variarum liber I.-V. in-fol.*, de la fin du XII.^e siècle ; — *Isidori explanatio de legibus*, IX.^e siècle ; — Chronique d'Iperius jusqu'à 1294, très-beau manuscrit du XV.^e siècle ; — *Barlaam et Josaphat*, avec des vers sur la Vierge-Marie, XIII.^e siècle ; — *Lex Salica, Ripuariorum, Capitularia*, du commencement du X.^e siècle ; — *Ansegisus, capitularia, canones, concilia*, écrits à Saint-Hubert au XII.^e siècle ; — Une chronique depuis Adam jusqu'en 1137, par un ecclésiastique de Tours, du XIII.^e siècle ; les six derniers feuillets ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de France.

(2) Legg, t. I, 137, 138, 128, 164.

diverses royautés. Ses belles vallées , ses châteaux en ruine , ses magnifiques églises de toutes les époques de l'architecture chrétienne, sa population aux yeux bleus conservant toujours son caractère original, offrent l'aspect le plus agréable au voyageur. Chaque habitant de ce pays demeure isolé dans une propriété qu'il entoure de haies ; le Normand aime avec passion sa patrie , la mer et les procès ; sa réponse favorite est « ni si ni nenni. » On appelle encore aujourd'hui la Normandie *Pays de sapience* ; et c'est l'unique contrée, à ma connaissance , où l'on ne trouve pas de ces villes renommées pour leur naïveté. La ressemblance entre les Normands et les Frisons est frappante , presque sous tous les rapports , même en ce que les deux peuples s'appellent avec un certain orgueil les uns « entétés , » les autres « *styskoppen* » (têtes dures).

ROUEN. — Ici on rencontre l'histoire partout et avant tout. Rouen principalement, en dépit même de ses fabriques et de son commerce, fait sur l'esprit une impression tout à fait historique, celle du centre de l'histoire de tout un pays. A la place où s'arrêta l'empereur Othon , près de l'église Saint-Ouen, d'une beauté vraiment extraordinaire , se trouve établi le nouvel hôtel-de-ville qui contient une belle collection de tableaux — parmi lesquels on voit un second original et non une copie de la madone Sixtine, — et la bibliothèque , qui était alors fermée parce qu'on y faisait des réparations, mais qui cependant me fut ouverte pendant neuf jours, grâce à l'obligeance particulière du bibliothécaire, M. Pothier. Ses 1,100 manuscrits proviennent des cathédrales de Saint-Ouen et de Sainte-Catherine , de la maison des Lépreux de Saint-Gilles , des Capucins de Rouen et de Honfleur , des anciennes abbayes des Bénédictines de Fécamp, de Saint-Wandrille ou Fontenelle, de Saint-Georges de Bocherville et de Jumièges. Parmi ces derniers il y en a plusieurs de remarquables par leurs peintures. Ces manuscrits ont été exécutés en Angleterre et rapportés de là à Jumièges. C'est tout ce qui reste des manuscrits de Rouen et des couvents dont il

vient d'être parlé (1) ; mais ce n'est qu'une faible partie de ce que ces divers établissements ont possédé. La révolution, qui fit de Saint-Ouen d'abord une écurie , puis une salle de banquets patriotiques et qui n'a laissé de Jumièges et de Saint-Wandrille que les tours, n'a pas respecté davantage leurs manuscrits et leurs chartes. J'ai examiné tous les manuscrits, mais ils m'ont été de peu d'utilité. Dudon, Paul Diacre , deux Sigebert , des formules , des poésies et une vie de Bathilde, aussi excellente qu'ancienne, et qui, pour le texte, ne laisse presque rien à désirer, sont tout ce que j'y ai trouvé pour nous.

[M. Pothier a préparé un catalogue dont l'impression était presque achevée et qui , d'après ce que j'en ai vu , paraît fort bien fait; il est à espérer qu'il a déjà vu le jour. Une pareille publication est une affaire d'honneur pour toute ville qui possède une aussi riche collection de manuscrits.]

Les archives de la cathédrale, ainsi que me l'a assuré M. Deville, directeur du musée antique , ne contiennent , pour notre œuvre, qu'une charte de Charles-le-Chauve ; et ce n'est qu'une copie du XIII.^e siècle.

HAVRE. — Le 18 octobre , j'allai au Havre , où je trouvai également auprès du bibliothécaire la plus grande complaisance. Pour que je pusse prendre encore le même jour le bateau à vapeur, il me conduisit le matin de bonne heure à la bibliothèque, qui n'était pas ouverte ce jour-là au public ; et il me sacrifia ainsi toute sa matinée. C'est un homme qui n'a point fait d'études et qui , pour remplir les fonctions de bibliothécaire, reçoit un traitement à peine suffisant pour subsister. Cette bibliothèque renferme le manuscrit unique des *Gestes des abbés de Fontenelle* , écrit au XI.^e siècle à Fontenelle même ; les autres, au nombre d'une vingtaine, provenant de Fécamp, Fontenelle et Honfleur, se composent de Missels, de Bibles et de livres d'Heures, tous de peu de valeur. Quelque faible

(1) A l'exception de deux qui sont au Havre et à Amiens , il n'en subsiste aucun autre ailleurs , autant que j'ai pu le savoir.

partisan que je sois de la centralisation, je ne puis, en présence d'un aussi petit nombre de manuscrits importants, m'empêcher de déclarer qu'ils seraient beaucoup mieux placés à Rouen avec ceux des autres monastères; là, ils pourraient être convenablement explorés; au Havre on n'en a pas le moyen; et il n'y a personne pour le faire. Un échange contre des livres modernes serait plus profitable à la bibliothèque de cette ville, et les manuscrits pourraient être utiles à la science, tandis qu'ils ne le sont nullement aujourd'hui.

CAEN. — Le 19 octobre, je me rendis par le bateau à vapeur à Caen. Les livres que possédait Saint-Étienne, où reposent les restes du conquérant, et ceux de l'église de Saint-Sépulcre, ont été brûlés en 1562 par les calvinistes. L'université, lors de sa fondation en 1431, obtint en même temps une bibliothèque dont les livres, conservés dans des armoires fermées, furent liés par des chaînes assez longues pour permettre de les porter sur les pupitres. Cependant, en 1460, quelques-uns ayant été volés, une bulle d'excommunication fut apposée aux portes des églises de Caen contre les auteurs de cette soustraction.

Les premiers statuts de l'université portent qu'il sera alloué au recteur six sous pour chaque nouveau volume qui entrerait dans la bibliothèque, moyen naïf pour l'augmenter et tellement efficace qu'en 1513 le nombre de volumes s'élevait à 278. Les calvinistes les anéantirent aussi en grande partie. Les manuscrits les plus importants qui y sont encore consistent en 31 volumes orientaux dont Samuel Bochart a fait don avec ses livres remplis de notes marginales. Les cent autres manuscrits sont tous modernes, la plupart même très-modernes; je n'y trouvai rien pour nous; mais auprès des bibliothécaires, MM. Mancel et Trébutien, la plus grande complaisance. Chez le libraire Mancel, je vis plusieurs manuscrits, cartulaires et chartes, mais relatifs seulement à la Normandie.

BAYEUX. — A Bayeux, l'aimable bibliothécaire, M. Lambert, me montra sept ou huit manuscrits de la bibliothèque tout nouvelle-

ment formée ; ce sont des coutumiers de la ville , un registre des possessions et des rentes du roi en Normandie, des livres d'Heures et des Missels , le tout sans importance. Un trésor incomparablement plus important pour l'histoire, unique dans son genre , est la célèbre *Toilette du duc Guillaume* : c'est un tableau du voyage de Guillaume en Angleterre , avec des explications en latin et avec des ornements fantastiques sur les bordures (1). Ce tableau est sur toile de Flandre , brodé en laine et fort bien conservé. Malgré la raideur de la composition et des figures, l'expression des visages est d'une finesse surprenante et remarquable ; la conception du tableau est très-naïve. C'est, en raison de sa grande valeur artistique et historique, la tapisserie la plus importante peut-être du moyen-âge. La critique prosaïque a fait voir ici, comme ailleurs, que la tradition vulgaire, qui attribuait ce travail à la reine Mathilde et à ses femmes , n'était que de la poésie. L'évêque Eudes , frère du conquérant , a fait broder ce tableau figurant un événement dans lequel il eut une grande part , pour son église de Bayeux , où on l'exposait une fois par an jusqu'à la révolution. Aujourd'hui le conseil municipal a fait bâtir un salon exprès pour empêcher

(1) On y voit des scènes d'agriculture et de chasse , des travaux intérieurs de maison et principalement des animaux, parmi lesquels figurent des lions , des chameaux , des centaures , des chevaux ailés et beaucoup d'autres sujets fantastiques qui prouvent que ces sortes de figures n'ont point été importées en Europe à la suite des croisades. Les fables d'animaux ne paraissent pas y jouer un rôle, à moins que l'on ne considère comme telles : le renard devant une tanière d'où sortent quatre autres animaux ; le lion, auquel les autres animaux sont présentés par le singe ; le cerf poursuivi par le lion et d'autres animaux , comme dans l'histoire de Théodoric dans Frédegair. Je fais remarquer , en passant , que le plus ancien document français sur lequel se voit le renard appelé *Guillelmus Goupil* , est une charte de Bayeux , de 1360 , que je vis entre les mains de M. Mancel à Caen. On a tiré de Phèdre: le Renard et le Corbeau ; le Renard et le Raisin ; le Loup et la Grue ; le loup et l'Agneau. — Ce tableau a une longueur de 211 pieds sur 19 pieds de largeur. La société des antiquaires de Londres en a fait faire une gravure très-fidèle , en couleur et moitié de la grandeur de l'original. Elle a fait présent d'un exemplaire à la bibliothèque royale du Hanôvre. On en trouve le dessin et la description dans les trois ouvrages sur les tapisseries de Bayeux , par MM. Delarue, Delaunay et Ducarel, ainsi que dans l'histoire de la conquête d'Angleterre, par A. Thierry.

qu'il ne fût détérioré en le pliant et dépliant et pour en faciliter la vue ; libéralité très - honorable que plus d'une ville et plus d'un gouvernement même pourraient prendre pour modèle. Mais il est à craindre que l'effet de la lumière ne soit plus nuisible que l'inconvénient qu'on a voulu éviter , à moins qu'on n'y place un rideau comme devant les tableaux précieux. Je présumais que l'ancienne cathédrale possédait des manuscrits , qu'au moins Sigebert devait s'y trouver. Mais déjà , à la bibliothèque de la ville , qui était sous l'inspection de M. l'abbé Guérin , j'appris que les manuscrits étaient un véritable *adytum*. J'allai voir M. Guérin ; mais avec la défiance la moins cachée sur mon but , qui n'avait rien de captieux , il me dit : « qu'on n'avait rien ; qu'il me » montrerait bien ce qu'on avait ; mais qu'il n'en voyait pas » l'utilité. »

Je ne parvins pas à le convaincre de cette utilité ; car pendant que je parlais, il cherchait des détours ; lorsque je lui demandais à voir du moins le Sigebert ; d'abord il n'y était pas, puis il ne concernait pas l'Allemagne , ensuite on n'y trouvait rien qui ne fût imprimé déjà ; les passages inédits étaient tout-à-fait sans importance ; enfin « il ne connaissait pas du tout cet écrivain. » Je retournai l'après-midi ; cette fois le Sigebert y était. Je pus l'examiner avec plein loisir en présence de M. l'abbé , qui m'offrit le verre de vin. « L'on se serait fait un plaisir, dit-il , de me » montrer les cent manuscrits et les archives , mais malheureu- » sement , ce serait si difficile , tout y était dans un si grand dé- » sordre que , etc. ; si jamais je revenais , on me laisserait tout » examiner. » Quant aux vies des saints que je demandai tant pour nous que pour les Bollandistes de Bruxelles, « elles n'y étaient pas, » les hérétiques avaient tout détruit, c'était une horreur. »

J'ai longtemps regretté de n'avoir pu explorer ces cent manuscrits ; plus tard, le catalogue de M. Ravaisson me fit voir qu'il n'y en avait que dix-sept (1), tous de peu de valeur. J'en excepte

(1) Rapport au ministre sur les bibliothèques de France. Paris 1841 , p. 218.

pourtant le Sigebert , quelques Cartulaires et une Chronique du XIII.^e siècle d'Eusèbe, chanoine de Bayeux.

COUTANCES. — A Coutances, où je me rendis le 23 octobre, je ne trouvai à la bibliothèque de la ville que deux Missels, des livres d'Heures et un manuscrit du XII.^e siècle avec les œuvres de saint Jérôme, en tout sept ou huit volumes. Le vicaire-général, M. l'abbé Delamare, me montra avec beaucoup d'empressement les archives de l'évêché, mais elles ne contiennent rien pour nous, comme je m'y attendais. On n'y voit aucun manuscrit; les calvinistes y ont fait aussi leurs ravages.

AVRANCHES. — Le principal but de mon voyage en Normandie était de visiter Avranches, où je restai du 24 octobre au 5 novembre. Les manuscrits de la cathédrale, à l'exception de deux, avaient été anéantis par la révolution comme la cathédrale elle-même; mais au lieu de ceux-ci, la ville possède la bibliothèque du mont Saint-Michel. De la baie de Saint-Malo s'élève ce rocher escarpé de granit baigné deux fois le jour par la mer. A l'entour et à la marée basse, on voit couler cinq fleuves qui changent continuellement leur lit; et le fond de la mer, qui était primitivement une forêt, est si fluide et si mouvant qu'il y périt du monde tous les ans. Au pied du mont, se trouve une petite ville de pêcheurs; sur sa pointe, l'abbaye de Saint-Michel *in periculo maris*, bâtie en granit, naguère la plus riche et la plus vénérée de la Normandie. L'ancienne église, surmontée aujourd'hui d'un télégraphe, qui a remplacé son archange en or, s'élève au-dessus d'une deuxième église, qui plane elle-même au-dessus des dortoirs des moines, transformés aujourd'hui en écuries de bois, sous lesquelles se trouvent encore les oubliettes ou *vade in pace*. On y voyait la cage en bois dans laquelle fut enfermé un journaliste allemand, Duburg, que Louis XIV fit enlever à Francfort, parce qu'il avait écrit contre lui. Au commencement de son séjour dans ce cachot, il en avait décoré les parois avec un clou; mais ensuite ses mains et ses pieds furent paralysés par l'humidité et les rats l'auraient, dit-on, mangé pendant qu'il vivait encore.

La magnifique salle des chevaliers , où Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel, est aujourd'hui la salle de travail des prisonniers, et l'église leur réfectoire. Le gouvernement laisse à l'abandon tout ce qui n'est pas nécessaire à la maison de correction. Tous les ans, il en tombe de fortes parties qui présagent la ruine prochaine des parties adjacentes. Les prisonniers y mettent souvent le feu, et cet admirable édifice en granit, appelé avec pleine raison la Merveille , que presque tous les monarques de France , Napoléon et Louis-Philippe même, ont visité, marche rapidement vers sa ruine, et plus rapidement encore que s'il restait inhabité.

On voulait, il y a quelques années, transporter au musée d'artillerie de Paris les deux canons en fer placés devant la porte de la ville et autrefois pris sur les Anglais ; mais il s'éleva en Normandie un tel cri contre ce projet que l'on s'abstint de l'exécuter. Paris est toujours ainsi et c'est seulement pour Paris qu'on fait quelque chose. Avec le zèle historique dont elle se vante si volontiers , la France ne devrait pas laisser tomber en décadence un de ses magnifiques monuments, qui, plus que tout autre, renferme des souvenirs historiques ; qui, pendant des siècles, a résisté aux ennemis de la France ; qui a conduit les Normands en Italie et l'ogive dans l'Occident septentrional. Car depuis qu'au VIII.^e siècle les moines de St.-Aubert avaient fait un pèlerinage au mont Gargano pour y chercher le plan de l'église , le nouveau couvent sur le mont Romba resta en relation constante avec la mère-patrie. Les cartulaires prouvent qu'il y posséda diverses propriétés. C'était le seul monastère de Normandie qui était en communication avec l'Italie ; les autres, par leur fondation , avaient des rapports avec d'autres contrées. Cette abbaye jouissait, auprès des Normands, de tant de considération , que la première donation faite par Rollon , à l'occasion de son baptême , fut pour elle. C'était leur principal lieu de pèlerinage ; et cette vénération seule explique que, aux X.^e et XI.^e siècles, le mont Gargano était le but des grands pèlerinages des Normands , et bientôt le commencement de leur puissance.

Au IX.^e siècle , ces moines rapportèrent aussi des manuscrits

d'Italie ; l'abbé Mainard y fit beaucoup écrire. On a de lui à Avranches un Cicéron du XI.^e siècle, pendant lequel les relations de la Normandie avec l'Italie étaient surtout fréquentes, et pendant lequel y vinrent de remarquables Italiens, tels que Lanfranc et Anselme. L'abbé y apporta à son tour beaucoup de manuscrits ; de ce nombre était le *Justinien* qui existe encore. Plusieurs ont dû périr dans le grand incendie de 1112 ; mais dès le XII.^e siècle, il y eut une grande activité dans la composition des manuscrits. On s'attacha principalement à la beauté de l'écriture. On voit peu de magnificence et peu de luxe de dorure ou d'ornements dans les lettres. Les écrivains de cette époque aiment à mettre leur nom en petit caractère à la fin des volumes dans des vers écrits en onciales. C'est ainsi qu'on y voit désignés, par eux-mêmes ou par des amis, au commencement du XI.^e siècle, Gautier et Martin ; à la fin du même siècle, Fromont ; au commencement du XII.^e, Osbern et surtout le savant Girald. Une très-belle collection d'homélies de saint Grégoire y fut écrite dans ce temps par Gautier, Hilduin (1), Scolland, Ermeland, Osbern et Nicolas.

Mais un des hommes les plus actifs pour la bibliothèque fut Robert de Torigny, qui, en 1154, vint du Bec en qualité d'abbé « *tam divinorum quam secularium librorum inquisitor et conservator* » *studiosissimus*, comme l'appelle Henri d'Huntingdon. Il apporta en Normandie le premier Plin qui vint certainement d'Italie (2). Le monastère ne tint, paraît-il, aucune relation avec l'Angleterre ; on ne trouve à Avranches aucun manuscrit d'origine anglaise ; Jumièges au contraire en posséda un grand nombre. Du même abbé viennent aussi : le superbe Cartulaire avec peintures, Sigebert, Ansegise, la collection des canons d'Isidore, Florus et ses propres ouvrages. Il paraît certain encore que les manuscrits de Jordan, Victor

(1) *Libros renovavit qui pie multos.*

(2) *Prologus Roberti Abbatis in Plinium, qui ipsum librum in Normanniam advexit et corruptum correxit*, forme le commencement du manuscrit qui passa à Saint-Germain et qui doit être aujourd'hui à Paris.

de Wite , Guillaume d'Apulie (1) ont été copiés sous lui d'après un manuscrit italien. Il y a aussi des pièces de Robert dans Sigebert et dans le Cartulaire. Ces deux manuscrits, dont les dernières parties ont été écrites à la même époque, mais en diverses fois, offrent la preuve qu'alors la forme de l'écriture y avait devancé au moins d'un demi-siècle le reste de l'Europe. Lorsqu'on compare cette écriture avec les autres du même temps, on la placerait sans scrupule au XIII.^e siècle. La forme rompue des lettres, les frisures dans les petites initiales tombantes où les bords et les nuances dentelées remplacent les belles formes arrondies, tout trahit le XIII.^e siècle; et cependant ils appartiennent d'une manière authentique, et presque année par année, au XII.^e On est frappé de voir que la même circonstance se rencontre dans l'architecture, car l'ogive régnait déjà en Normandie dans ses plus beaux développements, tandis qu'elle n'apparaît ailleurs que plus tard. J'ai remarqué très-souvent, et d'une manière fort juste, cette analogie entre les développements de l'écriture et ceux de l'architecture. Dans l'histoire de l'architecture on a eu trop peu d'égard aux manuscrits, qui peuvent beaucoup apprendre sous ce rapport. Comme les églises de la Normandie pour l'architecture, les manuscrits du mont Saint-Michel offrent une nouvelle preuve de la nécessité de poursuivre l'étude de la géographie des manuscrits, non seulement par grandes provinces, mais même par monastères, si l'on veut éviter les grosses erreurs dans la connaissance des écritures.

Robert pourvut aussi son monastère de manuscrits astronomiques et même technologiques; on s'y occupa toujours avec prédilection d'astronomie; on y connaissait les chiffres arabes et on avait la liste des astres arabes. Ce qui prouve encore combien ce couvent avait de relations avec l'Europe méridionale et combien il était avide de tout ce qui était neuf dans la science et dans l'art. Au milieu de l'essor intellectuel qui se manifesta en

(1) Ce manuscrit est d'autant plus précieux que c'est le seul des poèmes remarquables de cet auteur qui soit connu.

Normandie aux XI.^e et XII.^e siècles, la nouvelle forme d'architecture dut y trouver un accueil et un accès plus actif qu'ailleurs.

Parmi les successeurs de Robert, Pierre Le Roi, au XIV.^e siècle, est celui qui a fait le plus pour la bibliothèque. Les archives qu'il fit construire ont passé longtemps pour les plus belles de France. Plus tard un incendie fit crouler une tour dans laquelle se trouvait la bibliothèque. On y perdit beaucoup de livres ; d'autres demeurèrent longtemps sous les débris, exposés à la pluie et au vent. De ce nombre fut le Guillaume d'Apulie, actuellement à Avranches, qui en porte encore des traces. Lorsque le monastère passa sous la règle de la congrégation de Saint-Maur, beaucoup de manuscrits furent portés à Saint-Germain-des-Prés, entre autres le Plin. Pendant la révolution, l'abbaye fut assaillie et les livres furent, les uns détruits, d'autres transportés en Angleterre sans en revenir ; le reste fut donné par Napoléon à la ville d'Avranches, lorsqu'on fit de l'abbaye une prison centrale.

La bibliothèque d'Avranches possède environ 200 manuscrits, parmi lesquels on compte quelques trésors uniques dans le monde. L'ouvrage de Pierre Abailard : *Sic et non*, publié par M. Cousin a eu un retentissement universel, mais il y a encore en Allemagne et au Mont-Cassin d'autres manuscrits de cet ouvrage que M. Cousin n'a pas connus. Il en est autrement du Cicéron du IX.^e siècle : celui-là est unique, c'est un véritable trésor qui attend encore un explorateur.

[Je me réjouis que les lignes que l'on vient de lire aient donné occasion au gouvernement du Hanovre d'envoyer à Avranches deux professeurs de Goettingue, uniquement pour examiner ce manuscrit].

Le manuscrit du poème de Guillaume d'Apulie, *De gestis Normannorum in Apuliâ*, est encore unique ; il ne se trouve pas un manuscrit de cet ouvrage dans toute l'Italie ; c'est en vain que nous l'avons cherché dans les bibliothèques d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas et de France. Le quatrième trésor est l'autographe de

la chronique de Robert de Torigny, très-importante pour l'histoire de France et d'Angleterre ; nous sommes redevables à la bibliothèque d'Avranches et à l'extrême obligeance de son aimable conservateur, M. Motet, d'avoir pu enrichir nos Monuments de cette remarquable chronique , d'après sa source la plus pure. L'histoire d'Allemagne n'y trouve pas autant de renseignements que celle de France et d'Angleterre, mais nous sommes charmés de pouvoir, par nos travaux , récompenser les autres pays de ce que nous devons à leurs collections et à la complaisance de leurs savants et de leurs bibliothécaires. Nous avons trouvé encore à la même bibliothèque un excellent Victor de Wite, un Jornandes *de Rebus Géticis*, un Flodoard, des lettres de Lothaire de Saxe , de Grégoire VII, d'Innocent III et d'Alexandre II , des formules et des poésies. M. Motet, bibliothécaire, me permit d'examiner et d'explorer tous les manuscrits. Je dus cette faveur uniquement à son obligeance et à sa bienveillance, car je n'étais muni d'aucune recommandation.

Les archives de St.-Michel se trouvent à St.-Lô avec celles de Savigny , Montbourg et Blanchelande. Elles remontent au X.^e siècle, mais elles ne contiennent pas de chartes impériales, pas plus que les titres des autres monastères conservés dans les archives du Calvados.

L'ouvrage de M. Lechaudé d'Anisy, intitulé : *Extrait de chartes des archives du Calvados*, Caen, 1834, 2 vol. in 8.^o, avec un atlas et 400 sceaux, forme un catalogue détaillé et très-utile de toutes les chartes monacales du Calvados. Combien sont rares en France les archives qui possèdent un pareil catalogue ! Et combien peu de reconnaissance en revient à son auteur ! On y aime mieux écrire dans les journaux avec plus ou moins de respect pour la vérité , cela rapporte davantage ; mais en revanche les travaux modestes , comme ceux de M. Lechaudé, sont plus honorables et plus méritoires ; ils dureront , tandis que les autres seront oubliés et méprisés.

LISIEUX. — La bibliothèque de Lisieux, où je fus le 6 octobre , ne possède pas de manuscrits. Les chartes qui étaient aux archives

de la ville, à l'exception de quelques-unes très-insignifiantes, se sont perdues pendant les guerres avec l'Angleterre.

ÉVREUX. — Le lendemain je me rendis à Évreux. Bien que ce ne fût pas un jour d'ouverture publique, M. le professeur Chassant m'ouvrit très-complaisamment l'élégante bibliothèque qui, avec une intéressante collection de médailles françaises et romaines de la contrée, contient cent cinquante manuscrits provenant la plupart de Sainte-Marie de Lire et quelques-uns du chapitre d'Évreux et du monastère du Bec. Ce célèbre établissement religieux possédait au XII.^e siècle une des bibliothèques les plus remarquables de l'Europe. Parmi les cent quatorze manuscrits que donna Philippe, évêque de Bayeux en 1163 (1), on y trouve un Grégoire de Tours, un Cicéron complet, un Tite-Live et plusieurs autres ouvrages précieux. Beaucoup de manuscrits passèrent à Paris et quelques-uns au Vatican; parmi ces derniers il y en a de fort intéressants pour l'histoire de la Normandie. La plupart pourtant semblent perdus ou anéantis, entre autres le manuscrit de Guillaume d'Apulie sur lequel ont été faites toutes les éditions. Ce qui existe encore à Évreux est sans importance. L'examen des cent cinquante manuscrits ne m'offrit qu'un faible résultat; les courtes « annales de Lire » furent tout ce que j'y trouvai.

CHARTRES. — J'avais été précédemment (du 6 au 8 août) de Paris à Chartres. Quoique ma présence en cette ville ne coïncidât pas avec les jours d'ouverture publique de la bibliothèque, j'y fus néanmoins conduit par M. Chasles, bibliothécaire aussi aimable que savant, qui sacrifia avec le plus gracieux empressement plusieurs heures à me procurer tous les renseignements qui pouvaient être utiles à mes travaux. Ses recherches sur l'histoire des mathématiques l'ont fait connaître aussi bien en Allemagne qu'en France,

(1) M. Ravaisson, dans son rapport au ministre fait en 1841, donne le catalogue de ces manuscrits d'après un manuscrit d'Avranches.

où il a essuyé à ce sujet des attaques qui ne semblent pas toujours être sorties d'une source bien pure.

[Son opinion, qui consiste à considérer l'usage des chiffres arabes et le système décimal comme plus ancien que Gerbert, a trouvé une éclatante confirmation dans une pièce de vers que j'ai découverte en Italie, il y a trois ans, et que je publierai prochainement. Il en résulte que, à la cour même de Charlemagne, l'on s'occupait déjà à calculer avec des chiffres arabes suivant notre système décimal; elle contient une instruction sur la division avec un exemple en chiffres, chose aussi inattendue que remarquable, que je me réjouis de pouvoir offrir à M. Chasles pour corroborer son opinion.]

Son catalogue des manuscrits, publié en 1840, me rendit d'excellents services. Il est du petit nombre des bons catalogues que la France a produits. Son seul défaut est d'exagérer un peu l'âge de certains manuscrits. Cette bibliothèque est une des plus anciennes de France.

L'école de Chartres était déjà célèbre au VI.^e siècle sous Chermir. Au VII.^e, Betharius y vint de Rome pour étudier la philosophie. Mais il n'existe plus rien de cette époque; car le Saint-Augustin, placé au catalogue comme étant du VI.^e siècle ou du VII.^e, n'appartient qu'au X.^e; et le plus ancien manuscrit de la bibliothèque est un Jérôme du VIII.^e siècle. Il y en a plusieurs du IX.^e, mais à l'exception du concile d'Aix, ce sont seulement des Bibles et des saints Pères. Aux X.^e et XI.^e siècles, la quantité croissante des œuvres de Bède, de Boèce, de Martianus Capella, de Galens, de Gerbert, des commentaires sur Aristote, de beaucoup d'écrits sur la médecine et les mathématiques, dénotent l'influence de Fulbert, élève de Gerbert, de l'école duquel sortit le fameux Bérenger. Ce fut surtout sous l'évêque Ives que Chartres s'éleva à son plus haut degré d'éclat. Auprès de la bibliothèque de la cathédrale on érigea alors celle des bénédictins de Saint-Père, à laquelle l'abbé Eudes, en 1145, constitua un revenu annuel de 86 sous (aujourd'hui environ mille francs).

Ce monastère fit quelquefois des emprunts d'argent à d'autres abbayes en donnant pour gage des livres qui n'ont plus été restitués. Au commencement de la révolution le nombre des manuscrits de Chartres s'élevait à mille. Pendant trois jours, on en brûla environ quatre cents avec une grande quantité d'imprimés et de chartes. La bibliothèque en conserve encore sept cent vingt-sept, dont trois cent soixante-quinze viennent de la cathédrale, les autres de Saint-Père, des Jacobins, de Saint-Cheron, de Josaphat, de Saint-Jean-en-Vallée, de Sainte-Marie de Colombe, de Saint-Saturnin de Chartres, de Saint-Maurice, de Saint-Nicolas de Courville, des Carmélites, des Capucins et du chapitre de Dreux. Il s'y trouve beaucoup d'ouvrages sur la médecine et les mathématiques, peu de manuscrits classiques et historiques (1); pour nous, rien autre chose que des lettres de Gerbert et d'Alcuin, deux vies de saints, des nécrologes et des poésies.

SOISSONS. — Après avoir terminé mes travaux à Paris, j'en partis le 16 mars et je commençai l'exploration des bibliothèques du nord de la France par celle de Soissons, où je me rendis le 17 du même mois. La bibliothèque n'était pas ouverte ce jour-là; cependant M. Crantz, ancien officier des armées de la révolution, m'y accompagna avec empressement; par sa complaisance et par celle de son aide M. Galland, je pus y travailler huit heures par jour. Les imprimés sont au nombre de trente mille; les manuscrits ne sont pas aussi nombreux que le dit Haenel. Le manuscrit de Sigebert, ainsi que les n.^{os} 10, 12, 160, 161 et plusieurs autres cités par Haenel y manquent. L'on ne sait où ils sont passés, et dans le catalogue du précédent bibliothécaire, M. Brayer, dans lequel Haenel a dû puiser, il n'en est pas question. Seulement à l'endroit où, à la suite des n.^{os} de Haenel, devait se trouver Sigebert, M. Brayer a laissé une place vide, de sorte qu'il est possible que le manuscrit ait été prêté sans avoir été restitué. Cependant il n'y a

(1) Virgile, XI.^e siècle; Cicéron, Ovide, Valère Maxime, Martianus Capella, Priscien, Donat, Phocas le grammairien.

aucune mention sur le catalogue et M. Crantz n'en savait absolument rien. J'espérais encore en trouver quelques-uns au séminaire que je pus visiter par l'intermédiaire de M. Galland et de M. l'abbé Coignet, mais il n'en contient qu'un seul, c'est un long poème français sur les miracles de la Vierge, enrichi de jolies miniatures.

Je ne recueillis à Soissons qu'une très-bonne vie de Norbert, deux lettres de Frédéric I.^{er} et d'Alexandre III, et des poésies. La plupart des manuscrits et les plus beaux proviennent des Prémontrés; les autres de la cathédrale, des Célestins, de Sainte-Marie et de Saint-Jean-des-Vignes. Quelques-uns de Saint-Gervais sont passés à Middlehill. De la superbe abbaye de Saint-Médard avec ses sept églises et son palais, il ne reste plus que la prison (1), les souterrains, deux beaux porches et une remarquable crypte qui peut très-bien être attribuée à l'époque mérovingienne. Le propriétaire actuel, M. l'abbé Dupont, veille avec beaucoup d'intelligence à la conservation et à la restauration de ce qui subsiste encore; dans les nouveaux bâtiments de l'abbaye il a fondé un établissement de sourds-muets et d'aveugles, auquel le noble zèle de cet estimable ecclésiastique promet la plus grande prospérité.

AMIENS. — A Amiens, où je restai du 21 au 24 mars, le bibliothécaire, M. Delahaye, me fit voir les manuscrits de la belle, mais trop petite bibliothèque; ce ne fut pas toutefois avec la même obligeance que celle que j'avais rencontrée jusqu'alors. Combien hélas! peut être fondée une certaine méfiance contre les amateurs de livres qui voyagent! C'est ce que j'ai eu occasion de remarquer en parcourant les manuscrits dont j'ai vu les initiales et les miniatures coupées et auxquelles s'attache ordinairement le nom de certains Anglais, chasseurs de raretés. Cependant je fus plus heureux que Haenel à qui l'on ne permit que de copier, à travers les portes vitrées, les titres mis au dos des manuscrits. Je pus, quoique avec plus de perte de temps qu'ailleurs, les examiner tous et profiter

(1) Il est douteux que ce soit la prison où fut enfermé Louis-le-Débonnaire. Les pleins ceintres ont été remplacés plus tard par des ogives.

du peu qui s'y trouve pour nous, principalement dans les manuscrits modernes.

Le sous-bibliothécaire, M. Garnier, totalement différent de son collègue par rapport à sa complaisance et à son goût scientifique, m'aida et s'offrit avec la plus grande prévenance à nous donner des renseignements, à faire des extraits et à des collations aussi multipliées que nous le jugerions nécessaire.

[Il avait alors commencé un catalogue des manuscrits. Je suis charmé de le voir publié aujourd'hui et je puis dire qu'il fait honneur à son auteur; il fait partie des meilleurs catalogues que possède la France, et il serait à souhaiter qu'il rencontrât beaucoup d'imitateurs.]

Environ mille manuscrits ont été vendus au poids pendant la révolution. Les quatre cent soixante-quatre, qui restent, proviennent de la cathédrale, de Saint-Firmin, de Fontenelle, de Saint-Pierre à Soincourt; les plus beaux et les plus anciens de Corbie, dont la bibliothèque en grande partie passa ici, à Paris et à Middlehill. Quelques-uns sont éparpillés; on en voit à Leyde et au Vatican. Du temps de Charlemagne, la bibliothèque de Corbie était une des plus remarquables de France; un catalogue du commencement du XIII.^e siècle, contenu dans un manuscrit du Vatican et publié par M. Angelo Mai dans son *spicilegium*, montre combien cette bibliothèque était riche à cette époque. Mais cet éditeur a commis une erreur assez grossière en prenant Corbie pour Corvey, en Saxe, et cette erreur peut jeter quelque confusion dans l'histoire littéraire, notamment dans celle de Tatilus. L'antique Grégoire de Tours, de Corbie, qui se trouve à Paris et qui est écrit en cursive mérovingienne, appartient aux manuscrits les plus précieux de France; d'autres se font remarquer encore sous le rapport paléographique, par exemple, le Raban Maure *de Cruce* du X.^e siècle et un Psautier du IX.^e siècle ou du VIII.^e avec des initiales ichthyomorphiques remarquables, dont une partie a été publiée dans les mémoires des antiquaires de la Morinie. Les chartes de Corbie se trouvent aux archives du département de la Somme, où M. Garnier me conduisit

auprès de M. Dorbis, archiviste aussi aimable qu'actif. Jusqu'en 1780 le monastère conserva ses chartes reliées en gros volumes dont chacun avait son nom. Les privilèges et les donations portaient les noms des patriarches, les baux ceux d'Adam, Abel, Seth, Énos jusqu'à Nephtali; les *Actes du buffet* ou délibérations capitulaires, ceux des prophètes; les *Déclarations des biens anciennes*, ceux des quatre évangélistes; les *Déclarations*, ceux de *Guarnerus*, *Henricus*, *Michael*, *Eutelidas*, etc.; la *Cellerie des eaux*, ceux de *Rombus*, *Trutta*, *Gobio*, *Finca*, *Mullus*, *Cancer*, *Alosa*, *Murena*, *Hidrus*, *Lucius*; les *Livres des fiefs* s'appelaient *Fulgonius*, *Jean de Buzencourt*, *Grosso*, *Taro*, *Fronsac*, *Adiatorix*, *Jolly*, *Incognitus*, *Gemma*, etc.; et les cartulaires, qui sont aujourd'hui à Paris, étaient connus sous les noms de *Grand*, *Blanc*, *Noir*, *Esdras*. En 1780, on analysa les chartes de ces volumes et l'on en fit un vaste inventaire qui existe encore. Il y avait cinq mille huit cent cinquante-trois pièces, dont peu remontent au-delà de 1100; il ne s'y trouve que trois chartes impériales de Clotaire (1), de Louis (2) et de Charles-le-Chauve (3). De ces cinq mille huit cent cinquante-trois pièces, la révolution n'en a laissé subsister que deux mille huit cent cinquante-cinq. Les autres chartes des archives et les cartulaires, entre autres deux du XIII.^e siècle, de Saint-Martin aux Jumeaux et de Sainte-Marie de Valoires, en Ponthieu, ne contiennent rien pour nous.

Je ne pus voir les archives de la ville. M. Thierry, de Paris, m'avait dit qu'un des cartulaires contient des chartes impériales, mais il y en a un exemplaire plus ancien à la bibliothèque nationale de Paris.

(1) 8 Id. sept. 663; la charte originale n'existait déjà plus en 1780; nous en avons tiré une copie du cartulaire de dom Bouquet, t. IV, p. 642.

(2) De 825 dans don Bouquet, t. IV, p. 547. L'original fut collé sur parchemin au XII.^e siècle et transcrit sur le dos; en 1780 il était totalement illisible; aujourd'hui il est en la possession de M. Ledieu à Amiens, chez qui je le vis tout usé et bruni par le temps, lisible seulement en quelques mots, assez pourtant pour reconnaître que c'est bien l'original. Il y en a une copie de 1682 aux archives et une autre dans les cartulaires de Paris.

(3) Avril 840, confirmation de privilèges. L'original était perdu en 1780; il n'y a ici que des copies, dont une de 1661, d'après l'original.

ABBEVILLE. — Je fus à Abbeville le 25 mars, mais ce n'était pas le jour d'ouverture de la bibliothèque et je ne pus voir que le catalogue chez le bibliothécaire. Il y a là vingt-sept manuscrits, la plupart modernes et ne formant que des cahiers de collège. Les anciens se composent de deux Missels, de livres d'Heures et de prières, et d'un Évangélaire écrit en or sur pourpre, que la tradition considère comme un présent fait par Charlemagne à Angelbert. Il mérite d'être examiné et décrit.

SAINT-RIQUIER. — A Saint-Riquier on ne trouve qu'une belle église du XIV.^e siècle ou du XV.^e Une aussi magnifique tour, dans une ville d'aussi peu d'importance, produit une impression singulière et à peu près semblable à celle qu'on éprouve à la vue des antiques ruines dans les déserts d'Égypte et de Syrie. C'est le témoin vivant d'une communauté religieuse jadis riche, aujourd'hui disparue et qui était un des grands centres d'instruction à l'époque carlovingienne.

[La riche bibliothèque et les archives ont souffert d'un incendie au XIV.^e siècle. Ce que le feu a épargné alors a été détruit par la révolution, et c'est seulement loin de là que se sont conservés inédits les ouvrages de deux célébrités de cette époque. A Bruxelles et à Halberstadt se trouvent notamment les ouvrages de grammaire de Mico et ses poésies, qui dépeignent si bien la vie très-mondaine de l'abbaye Saint-Riquier sous Louis-le-Débonnaire. Quant à l'ouvrage d'Angelbert, le nom le plus célèbre du couvent, j'en ai trouvé, dans la bibliothèque du Vatican, le manuscrit unique dont on déplorait jusqu'ici la perte. Il contient les règlements du monastère dont Hariulf a inséré, dans sa chronique, la première partie qui est la plus intéressante; le reste, sans intérêt pour l'histoire, n'a trait qu'à la liturgie. L'ouvrage d'Angelbert rentre, sous ce rapport, dans le cercle des travaux qu'ont entrepris les bénédictins de Solesmes, et il est à espérer qu'ils publieront l'ouvrage d'un homme aussi célèbre. Je leur serai du reste volontiers utile dans cette entreprise.]

BOULOGNE. — A Boulogne, où je fus du 26 au 30 mars, je trouvai un accueil très-aimable auprès du bibliothécaire, M. Gérard qui est en même temps avocat et secrétaire de la Chambre de Commerce. Quoique accablé d'affaires, cet excellent homme m'offrit de suite une partie de son temps précieux. Sans attendre l'ouverture des séances publiques, il me conduisit le matin de bonne heure à la bibliothèque, parcourut les manuscrits avec moi, porta mon attention sur tout ce qui s'y trouve disséminé et me laissa en outre toute liberté de les examiner. Non seulement il m'y autorisa le jour, mais encore je pus profiter de l'excellente institution des séances du soir, qui, ici comme à Amiens et dans quelques autres villes de France où elles ont été établies récemment, sont évidemment d'une très-grande utilité; car partout, les séances du soir sont beaucoup plus fréquentées que celles du jour et rendent la bibliothèque accessible à beaucoup de personnes auxquelles, sans cela, elle ne le serait pas.

M. Gérard a fait un excellent catalogue des manuscrits, auquel il a travaillé pendant cinq ans avec passion; il est à désirer que la ville le fasse imprimer; ou, si cela ne peut se faire, qu'il soit publié par le gouvernement qui trouve ici tout préparé ce qu'il demande depuis longtemps et en vain, à la plupart des bibliothèques (1). On doit des éloges et de la reconnaissance à celui qui, malgré ses nombreuses affaires et les soins de sa famille, ne se contente pas, comme la plupart des bibliothécaires, de conserver sa bibliothèque, mais qui, en outre, sacrifie son temps et son zèle à un travail aussi pénible et aussi ingrat qu'un catalogue. J'ai été témoin moi-même du soin et de l'amour avec lequel travaille M. Gérard et je souhaite à toutes les bibliothèques un conservateur aussi zélé. Les manuscrits sont au nombre de 191. Ils proviennent des abbayes de Saint-Bertin, de Saint-Vaast et du Mont-Saint-Eloi d'Arras, de Notre-Dame d'Hémin et de Notre-Dame de Bourbourg (2). Ceux des trois premiers

(1) Ce catalogue a été publié depuis aux frais de la ville.

(2) Les cartulaires de cette abbaye ne sont pas perdus comme on l'a pensé; la bibliothèque nationale de Paris en possède quatre, savoir: un du XIII.^e siècle, un du XV.^e et deux du XVI.^e (*Note du Traducteur.*)

établissements sont très-anciens et très-beaux ; de ce nombre sont : un Evangiliaire de Saint-Vaast¹, écrit en lettres d'or ; un Ambroise du VII.^e siècle en lettres onciales , même provenance ; un Aratus de Saint-Bertin avec de grandes peintures qui ressemblent, on ne peut plus, à celles de Leyde et qui démontrent que celles-ci ne sont pas des imitations du XV.^e siècle comme on l'a prétendu ; un Psautier de Saint-Bertin avec des instruments de musique , avec des initiales très-ingénieuses et très-originales qui méritent la plus grande attention sous le rapport de l'art au XI.^e siècle, surtout sous celui de l'ornementation et qui valent la peine qu'on les fasse connaître. Un Évangélaire de la fin du X.^e siècle, de Mont-Saint-Eloi, près d'Arras , représente les évangélistes d'une manière très-grossière, mais très-originale; ils sont peints non avec la figure humaine, mais avec la tête de leur attribut ; ainsi , saint Mathieu a la tête d'un jeune homme ; saint Lucas celle d'un cheval , au lieu de la tête d'un bœuf ; saint Jean porte celle d'un aigle avec des serres en place de mains. Du reste, aux X.^e, XI.^e et XII.^e siècles , on écrivait très-bien à Saint-Eloi ; les ornements y sont pleins de goût et les dorures y abondent.

Plusieurs manuscrits de cette abbaye passèrent à Corbie à une époque déjà ancienne ; quelques-uns se trouvent à la bibliothèque nationale de Paris , fonds Corbie. J'y ai vu un Sigebert avec des additions qui ne sont pas citées par Haenel ; des poésies sur saint Bruno , sur saint Rome et sur la bataille de Bouvines ; des lettres de Grégoire VII ; des généalogies des comtes de Flandre ; des bénédictions , etc. M. Gérard , qui ne négligea rien pour me rendre , sous ce rapport , mon séjour agréable, me fit faire la connaissance de M. Morand , jeune archiviste , aussi actif que spirituel qui s'est fait connaître avantageusement par deux lettres à M. Thierry, dans lesquelles il apprécie avec beaucoup d'exactitude et de méthode l'utilité des archives pour les études historiques et dans lesquelles il propose un plan d'organisation des archives de la France et leur division en archives historiques et archives administratives , le tout rempli de soigneuses et savantes

observations. Mais de la manière dont vont les choses en France , c'est malheureusement une voix qui prêche dans le désert; car on y veut toujours récolter avant d'avoir semé. M. Morand est aussi un des rares archivistes qui se sont conformés au désir que le gouvernement a exprimé dans son rapport sur toutes les archives. Il résulte des renseignements qu'il m'a donnés de vive voix et de ses publications dont il s'empessa de m'offrir un exemplaire à notre première entrevue, que les archives de Boulogne et d'Aire ne contiennent rien pour nous. Celles de Boulogne ont été brûlées sur la place publique par les Anglais en 1544, et ne commencent qu'avec cette époque. Celles d'Aire, datant de 1187, étaient totalement tombées dans l'oubli. M. Morand les a ressuscitées et le conseil municipal non-seulement a accordé un local pour les loger, mais encore y a fondé en même temps une bibliothèque et un musée. Afin de montrer que sa sollicitude embrassait tous les habitants, il y a établi une école du dimanche. M. Morand, qui y a tant contribué, doit bien se réjouir d'un aussi beau résultat; mais au conseil municipal revient l'honneur d'une semblable institution, exemple digne d'être imité par toutes les villes de France et des autres pays.

SAINT-OMER. — Le 31 mars, je me rendis à Saint-Omer en passant par Guines, Ardres et le Camp du drap d'or. M. le professeur Noël me permit également, pendant tout le temps que j'y fus, même les jours de fête, de travailler à la bibliothèque, seul et pendant toute la journée. J'examinai les 822 manuscrits qui sont malheureusement disséminés d'une manière très-incommode parmi les imprimés. J'y trouvai une mine abondante pour Grégoire de Tours dans un manuscrit qui, bien que de troisième classe seulement, est remarquable en ce que, par les omissions qu'on ne rencontre que là, il est plus propre que tout autre à réfuter l'opinion de ceux qui prétendent que beaucoup de chapitres sont entrés par interpolation et à prouver au contraire, d'une manière bien évidente, qu'ils en sont sortis.

J'y trouvai aussi un **Frédégaire**, un **Paul Diacre**, un **Marcellin**, les **Annales de St.-Bertin**, l'original de la **généalogie des comtes de Flandre**, avec des additions; une **vie de saint Bruno** et de **Charles-le-Bon**, **Pierre de Vigne**, des **Lettres**, des **Vers**, des **Serments**, des **Listes de Papes**, le concile de **Selingenstadt** de l'an 1023, etc. J'y vis encore d'anciennes gloses allemandes dans quelques manuscrits provenant de **Saint-Bertin**, un remarquable poème du X.^e siècle, moitié en latin, moitié en grec, et les premiers vers de **Waltharius**. En fait de fables d'animaux, je n'ai rien découvert, soit ici, soit dans les autres bibliothèques du nord de la France, malgré les recherches auxquelles je me suis livré à ce sujet. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, là où on devrait s'attendre à en rencontrer, il ne s'en trouve pas, et que, dans un pays comme l'Italie où la fable du **Renard** n'était pas populaire, on la trouve représentée sur un bas-relief du XII.^e siècle ou du XIII.^e dans l'église de **San Pietro in Spoleto**.

Il manque encore à cette bibliothèque un catalogue des manuscrits, car celui du précédent bibliothécaire, **M. Piers**, embrasse seulement les manuscrits historiques et fourmille de fautes, souvent des plus singulières. Dans les catalogues des imprimés il a placé *Une collection des loix rurales*, sous l'histoire naturelle, et *Descartes* parmi les auteurs romains. **M. Piers** est l'auteur d'une *Biographie de la ville de Saint-Omer*. Cinquante-six manuscrits seulement proviennent de la cathédrale qui n'était pas un couvent, mais un chapitre de chanoines ayant chacun leur habitation particulière dans un emplacement emmurillé près de l'église au mont **Sitieu**; le monastère de **Saint-Bertin** était plus bas, près de l'eau. Deux de ces chanoines se sont fait connaître par des travaux littéraires. Le premier, qui vivait au XI.^e siècle, se nommait **Pierre**, fils de **Jean**; il est auteur de poésies latines remarquables dont quelques-unes ont été attribuées par erreur à **Hildebert**; d'un ouvrage curieux sur la peinture où il est question de la peinture à l'huile; d'un autre sur la peinture sur verre; et d'un quatrième intitulé : *de sacramento altaris* qui lui est attribué

dans un manuscrit de la bibliothèque de Mons. Le deuxième, qui vivait au XII.^e siècle, est Lambert, fils d'Onulfe, auteur du *Liber floridus*, ouvrage très-répandu, espèce d'encyclopédie du temps, composée d'extraits d'Isidore, de Bede, etc. L'autographe passa plus tard à St.-Bayon, à Gand, où il est encore dans la bibliothèque communale; mais c'est le seul de cette provenance.

Pour en revenir à la bibliothèque de Saint-Omer, cent seize manuscrits de cet établissement sortent de l'abbaye de Clairmarais; les autres, qui sont les plus importants, viennent de Saint-Bertin. Plusieurs se distinguent par la beauté et la richesse de leurs peintures; parmi ceux-ci il y en a de fort anciens et de très-remarquables. Sous l'abbé Nonantheire II, de 804 à 814, il y avait un écrivain nommé Léodhard, dont l'écriture est si belle que, sans le témoignage de l'auteur lui-même, on l'attribuerait volontiers à la fin du IX.^e siècle ou au commencement du X.^e (1). Les initiales y sont tout-à-fait semblables à celles du Grégoire de Tours de Corbie, attribué à l'époque mérovingienne. Au XI.^e siècle, Hérivée y écrivit le beau psautier de Boulogne (2). Au XII.^e siècle, Joseph excellait aussi la confection des manuscrits (3). La bibliothèque de Saint-Bertin était alors la plus riche de la contrée (4). Aujourd'hui il se trouve encore cinq cent quarante-neuf manuscrits dans la bibliothèque de Saint-Omer, environ cent dans celle de Boulogne et quelques-uns à Bruxelles. Les archives ont été totalement détruites

(1) Il en est de même d'un manuscrit contenant des vies de saints à Bruxelles, dont l'écrivain remarque à la fin : *hic liber fuit inchoatus in Hunia in exercitu; a. D. 819, et perfinitus apud S. Florianum.* — Léodhard dit à la fin : *oro quicumque legerit librum hunc, ut corrigat illum in quantum praevalet*, ce qui prouve de quelle manière on traitait le texte en le copiant.

(2) *Me compsit Heriveus et Obbertus (l'abbé même) decoravit, excerpsit Dodo-linus.*

(3) « *Rogo vos ut quando legitis retro digitos teneatis. Joseph hoc Scripsit* » dit-il. Un écrivain de Clairmarais exprime le même désir :

« *Qui servare libris pretiosis nescit honorem*

« *Illius a manibus sit procul iste liber.* »

(4) *Innumeris libris superas vicinia septa*, dit le même Hérivée dans ses vers à la fin du psautier.

pendant la révolution; on en retrouve à peine çà et là quelques fragments. Cette perte, quelque regrettable qu'elle soit, se trouve heureusement un peu réparée par le grand cartulaire de Saint-Bertin en dix volumes in-folio, qui est à la bibliothèque de la ville et qui a été exécuté par l'archiviste de l'abbaye, de Witte, de 1775 à 1790 et poursuivi jusqu'en 1801. Il contient la collection des chartes de l'abbaye depuis sa fondation par Adroald en 618 jusqu'en 1801, qui ont été copiées sur les originaux avec le plus grand soin et, lorsqu'il y avait des lacunes, sur le cartulaire original de Folcuin et de son continuateur Simon dont les autographes reposaient aux archives de l'abbaye et ont été brûlées avec elles (1). Aujourd'hui la bibliothèque n'en possède que les copies; les chartes y sont enrichies de variantes d'après Folcuin, de descriptions des chartes originales et de notes géographiques et historiques. A la fin de chaque volume, se trouvent les sceaux bien peints et une table raisonnée de matières. L'ensemble est un vrai modèle. Le premier volume va jusqu'à 1200. Les deux plus anciennes chartes, l'une de 648, l'autre de 662, sont données d'après les originaux; les autres des quatre premiers siècles sont copiées la plupart de Folcuin, les originaux étant déjà perdus en 1775. En fait de chartes impériales, trois seulement sont données d'après les originaux, je les ai transcrites; elles sont de Charlemagne, de Henri II et de Henri IV. Les trois chartes de Charles-le-Chauve et de Lothaire (2) se trouvent également dans Folcuin.

(1) De Witte décrit ainsi l'autographe de Folcuin : « 326 pages d'écriture sur parchemin, 8 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur, 5 $\frac{1}{2}$ de largeur; » celui de Simon : « 33 feuillets de parchemin, 8 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur, 6 pouces moins 2 lignes de largeur. Les deux manuscrits reposants à la bibliothèque de Saint-Bertin, cotés manuscrit 721, qui est une copie du cartulaire de Folcuin et qui contient 58 feuillets, et manuscrit 723, qui est une copie amplifiée du cartulaire de Simon et qui contient 73 feuillets, ont tous deux 9 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur sur 6 de largeur, et sont tous deux en parchemin. » En se servant du manuscrit de Boulogne, de la fin du XII.^e siècle, il est indispensable de le comparer avec ce grand cartulaire qui provient des mêmes sources que ce manuscrit, souvent même de l'original, et qui fournira de remarquables corrections.

(2) Vers 963; Landini A. 9, ind. 6, 7, id. Jan.

J'ai obtenu, sur les autres archives, des renseignements de M. Hermand, un des hommes les plus profondément versés dans l'histoire de son pays et avantageusement connu des numismates par son ouvrage sur les méreaux, dont il possède une collection à laquelle nulle autre ne saurait se comparer. Les chartes de la cathédrale de Saint-Omer ne remontent pas au-delà de 820 ; car c'est seulement alors que s'est opérée la séparation entre Saint-Bertin et le chapitre de Saint-Omer ; jusque là, les deux établissements avaient été gouvernés par le même abbé. Le chapitre soutient que cette séparation avait déjà eu lieu du temps de saint Omer, mais c'est à tort, comme le prouve la liste des abbés dans le *Floridus* de Lambert. Jusqu'en 820, Saint-Bertin fut toujours désigné ainsi dans les chartes : *ubi requiescunt corpora S. Bertini et S. Audomari* ; et depuis lors : *ubi requiescit corpus S. Bertini*, parce que le chapitre n'était plus sous l'abbé de Saint-Bertin. Les deux établissements avaient partout les mêmes propriétés qu'ils se sont partagées depuis. Le chapitre n'était pas important, c'est pourquoi ses archives n'étaient pas riches. Les chartes impériales ne peuvent être relatives qu'aux propriétés qu'il avait en commun avec Saint-Bertin à Cologne. A l'égard de ces biens, on trouve, dans le grand cartulaire, précisément deux chartes impériales en faveur de Saint-Bertin, une donation d'Henri II et sa confirmation par Henri IV. Comme c'étaient les seules propriétés qu'y possédait l'abbaye, il n'est pas à croire que le chapitre de Saint-Omer, bien moins important, en ait eu davantage.

Les archives sont aujourd'hui dans un tel désordre qu'il serait impossible d'y faire des recherches. Lors du classement qui doit en être fait, M. Hermand m'a promis de me communiquer ce qu'il y trouverait pour nous ; ce qui nous garantit l'exécution de cette aimable promesse, c'est la complaisance avec laquelle il a collationné le manuscrit de la vie de Charles-le-Bon. Les archives de la ville possèdent la charte communale de 1127, la plus ancienne et celle qui a en quelque sorte servi de modèle à toutes les villes de Flandre. Elle a été faite en deux exemplaires qui existent encore.

Il y a peu de chartes du XII.^e siècle , mais le nombre de celles du XIII.^e est assez grand. Saint-Omer possède les plus belles archives communales de tout le nord de la France. Cette commune était très-puissante au moyen-âge et appartenait à la hanse de Londres dont il y a ici beaucoup de chartes ; mais il n'y a absolument rien pour nous. Les archives du bailliage commencent avec l'année 1195, où l'on voit apparaître le premier bailli : elles ne contiennent aucune charte pour nos travaux.

Il ne reste plus de la ville de Téroouanne que le *Grand Dieu de Téroouanne* dans la cathédrale de Saint-Omer ; c'est une espèce de statue colossale représentant le Christ assis au sommet de l'église et bénissant la ville. Charles-Quint détruisit Téroouanne de fond en comble , à l'exception d'une pierre de l'Hôtel-de-Ville sur laquelle on plaça ce chronogramme , le plus court de tous ceux connus : *Deleti Morini*. Ses archives sont perdues ; Philippe de Luxembourg en a transporté une partie au Mans, lorsqu'il y était évêque , entre autres la chronique des Morins , par Balderic, qu'il serait à désirer qu'on pût retrouver. Elle n'existe pas parmi les manuscrits du Mans dont Haenel donne le catalogue.

[Sanderus a vu d'autres manuscrits et des archives du chapitre de Téroouanne dans l'église d'Ypres , notamment les suivants : *Elencus episcoporum Teruannensium ; Chronica S. Bertini ; Concilium aquisgranense ; Martyrologium romanum ; Consuetudines et privilegia ecclesie moriniensis*. Sanderus a vu encore à Ypres vingt-un manuscrits provenant de Saint-Jean à Téroouanne , parmi lesquels figuraient un César et une vie de saint Bertin. Je n'ai pu m'assurer si ces manuscrits sont encore à Ypres ; mais les chartes de Téroouanne sont au moins en partie aux archives épiscopales de Bruges ; peut-être s'y trouve-t-il aussi des manuscrits.]

BERGUES. — [Je n'ai point visité Bergues lors de mon premier voyage ; j'y suis allé pour la première fois pendant mon dernier séjour à Lille. Une lettre de M. l'abbé Carton , de Bruges , me procura auprès de M. de Baecker le plus prévenant accueil ; et son infatigable complaisance me prouva bientôt que je n'avais

besoin d'aucune recommandation. J'ai vu, sous son patronage, dans la bibliothèque de la ville, le peu de volumes que Bergues avait recueillis de l'abbaye à laquelle la ville elle-même doit son origine. La bibliothèque de l'abbaye était fort riche, mais la plus grande partie des livres a été perdue pendant la révolution; le reste se trouve à Bergues et à Dunkerque. On comprend difficilement où sont passés les nombreux manuscrits de ce monastère, car il n'y en a aucun ni à Dunkerque ni à Hazebrouck, et ceux en petit nombre qui se trouvent à Bergues (1) sont tous du XV.^e siècle et de peu d'importance, à l'exception toutefois du beau manuscrit du XII.^e siècle qui contient la vie de saint Winoc, de saint Oswald et de sainte Livinne. Il s'y trouve au contraire beaucoup d'éditions anciennes, mais la ville ne fait rien pour la bibliothèque et les habitants ne s'en occupent pas. La petite collection de tableaux de l'abbaye, qui serait enviée par plus d'une grande ville, est dans un parfait oubli; personne n'y fait attention! Il est peu honorable pour une ville de négliger ainsi ce qu'elle a eu sans peine et sans frais.

M. de Bæcker, à l'aide de l'excellent inventaire fait par M. Verimmen, a mis dernièrement en ordre les archives de la ville: elles sont riches et importantes en documents pour l'histoire de Flandre, mais elles ne contiennent aucune charte impériale.]

LILLE. — A Lille, où j'ai été du 16 au 26 avril, je n'ai rien trouvé dans les 320 manuscrits, la plupart assez modernes, de la bibliothèque communale; mais j'ai rencontré une mine aussi abondante qu'inattendue dans les archives du département du Nord. J'y ai copié cinquante-six chartes mérovingiennes, karlovingiennes et impériales, antérieures à 1313, parmi lesquelles vingt-deux sont originales et trente-une inédites. J'ai examiné une charte mé-

(1) Bocace, *De Cas Nobles*; *Livre d'Heures*; *Hieronimi epistolæ aliquot*; *Jacobi de Varagine, Légenda sanctorum*; *Thomas Van Aquinen, Den H. Sacrament*; Boèce, *De la Consolation*; *Copialbuch Von Ghelderland*; *Vita S. Winoci, Oswaldi, Livinnæ*.

rovingienne, vingt-deux franco-carolines et sept impériales dont les originaux sont à La Haye , à Mons et à Liège ; plus, trente-une de Louis de Bavière. J'ai exploré en outre une collection de cartulaires pour les époques antérieures à 1347 (1).

Ces archives, après celles de Paris, sont les plus considérables de France. Déjà Kluit a exprimé plus d'une fois son admiration sur la richesse des archives de Flandre , avec lesquelles ne peuvent se comparer celles de Hollande et d'Allemagne.

Les archives de Lille ont été formées des archives de *la Chambre des comptes* , instituée à Lille par Philippe-le-Hardi , peu avant

(1) Le plus important est le cartulaire de Saint-Amand , du XIV.^e siècle , dans lequel on trouve quatre chartes de Childéric , Dagobert , Louis-le-Débonnaire et Lothaire , que j'ai transcrites ; cinq de Charles-le-Chauve , trois de Charles-le-Simple. Les chartes de l'abbaye ont toutes disparu dans les guerres de religion du XVI.^e siècle. — Le cartulaire de Marchiennes , enrichi de superbes initiales à fond d'or représentant toujours l'auteur de la charte , commencé au XII.^e siècle , continué du XIII.^e au XV.^e siècle , contient seulement deux chartes impériales , une de Charles-le-Chauve et une de Lothaire. Les chartes originales de l'abbaye se trouvent là , mais elles ne remontent pas au-delà de 1122. Il y en a quelques-unes à l'hôtel-de-ville de Douai. — Le cartulaire de Namur , du XIV.^e siècle , contient seulement une charte de Rudolf que j'ai transcrite. — Le manuscrit des traditions de Saint-Georges d'Hesdin , du XII.^e siècle et suivants. — Les cartulaires de Flines et de Gand. — Le cartulaire rouge de Hainaut. — Le cartulaire oblong. — Les cartulaires de Louis de Male , de Malins et d'Artois ne contiennent rien pour nous. — Les cartulaires de Flandre , du XIV.^e siècle , contiennent huit chartes que j'ai collationnées et ceux de Hainaut en contiennent cinq. — Le premier cartulaire de Hainaut , du XI.^e siècle , contient toutes les chartes impériales que Martène a données dans son 1.^{er} volume et dont les originaux doivent se trouver encore à Mons , à Bruxelles et à La Haye. Il n'y avait donc plus à collationner que celles qui ne s'y trouvent plus. — Le manuscrit de la bibliothèque de la ville de Lille , E. N. 21 , du XV.^e siècle , provenant de Cysoing , contient un grand nombre de chartes sur la Flandre , parmi lesquelles s'en trouvent trente-neuf impériales. J'en ai copié deux inédites fol. 17 , deux autres f. 18 , et la lettre de Rudolf à l'official du prévost à Utrecht (v. Martène , t. 1183) , d'après l'original des archives , fol. 19. La confirmation des chartes de Rudolf par Jean d'Avesnes est en original à Mons. Les autres qui se trouvent dans Martène , t. 1163 , 1167 , 1170 , 1168 , 1171 , 1171 , 1169 , 1172 et suivantes ; 1175 , 1176 , 1181 , 1183 , 1186 , 1184 , 1185 , 1161 , 1190 , 1182 , 1191 , sont des chartes de Sifrid de Cologne ; celles de 1241 , 1021 , 1255 D , 1034 , 1032 E , 1255 F , 1032 , 841 , 661 , 1153 , 1154 , 805 C , de Bohême 3,872 , de Bohême 4,997 , sont les mêmes que celles qui se trouvent dans le grand cartulaire du Hainaut.

1385, pour la Flandre et l'Artois , plus tard aussi pour Namur et le Hainaut : elles se trouvaient à la *Tour-des-chartes*. Charles-Quint y réunit les archives des comtes de Flandre qui jusques-là étaient conservées au château de Lille et à Rupelmonde.

[Les archives de Rupelmonde , pour la Flandre flamingante , ne commencent qu'avec l'année 1387, mais elles ne sont qu'en partie à Lille; une autre partie a été transportée à Gand en 1566 et placée au Beffroi et à l'Hôtel-de-Ville , puis à la Citadelle. Le duc d'Albe en fit faire un inventaire dont il y a une copie aux archives de Bruxelles; une copie postérieure , de 1679 , se trouve à Gand. On en transféra beaucoup en France sous Louis XIV, puis en 1770. En 1792 , on en sauva une grande partie à Vienne , où elles sont encore. Le reste , composé d'environ deux mille pièces, est enfin passé aux archives provinciales de Gand.]

Charles-Quint a fait pour les archives un règlement en vertu duquel les fonctionnaires de la cour des comptes ne pouvaient jamais y entrer qu'au nombre de trois à la fois.

Avec la prise de Lille par les Français, en 1667, la chambre des comptes cessa d'exister; l'archiviste d'alors était Denis Godefroi qui a été remplacé par son fils , son petit-fils et ses descendants directs sans interruption jusqu'à la révolution. Après la conquête, on transporta dans la bibliothèque royale de Paris un choix de chartes qui s'y trouvent encore (1). En 1746, on y transporta huit caisses pleines , de Bruxelles et de Namur , mais elles furent rendues en 1770, et outre celles-là encore tout ce qui concernait le Pays-Bas autrichien , de telle sorte qu'aujourd'hui il se trouve à Bruxelles beaucoup de titres qui originairement appartenaient aux archives de la chambre des comptes et aux archives des comtes de Flandre.

(1) Elles sont rangées en six classes , savoir : Les titres qui sont relatifs à la France et à sa souveraineté sur la Flandre; aux rois de France; aux empereurs de Constantinople et d'Allemagne; aux électeurs et princes de l'empire; aux rois de Hongrie, Bohême, Suède, Sicile, Naples, Castille, Aragon, Portugal, Angleterre, Écosse, Danemark et aux ducs de Venise; aux villes de Besançon, Tournai, Cambrai et à la Flandre; aux évêques et à la ville de Liège; les bulles des papes. »

En 1782, Godefroy commença son excellent inventaire chronologique des chartes, mais la révolution l'interrompit avant qu'il fût terminé.

[Cet inventaire fut publié par le comte de Saint-Genois, sous le titre de : « Monuments anciens essentiellement utiles à la France, » recueillis par J. de Saint-Genois, ouvrage dont la souscription » était annoncée en 1782. » La première livraison in-folio parut à Paris, chez Saillant; la deuxième à Lille, chez Danel; mais comme le comte ne paya pas tous les frais d'impression, Danel vendit la plus grande partie des exemplaires comme maculatures; ce qui rend ce volume très-rare. La ville de Bruges en possède un exemplaire complet.]

Après la loi du 24 juin 1792, deux commissaires du gouvernement vinrent à Lille et se mirent à arracher des registres toutes les lettres de noblesse et titres de même nature. Ropra, le successeur de Godefroy, fit des représentations par suite desquelles le ministre Garat ordonna l'anéantissement de tout le dépôt. Il écrivit à Ropra le 27 février 1793 : « Tous les papiers anciens et d'écriture gothique ne doivent être que des titres de féodalité, d'assujettissement du faible au fort et des réglemens politiques heurtant la raison, l'humanité et la justice; il vaut mieux substituer » à ces ridicules paperasses la Déclaration des droits de l'homme : » c'est le meilleur titre qu'on puisse avoir. » Mais la réponse énergique que Ropra ne craignit pas de faire, au péril de sa vie, sauva les archives. Garat honora le courage de l'archiviste; on se contenta de vendre une partie des parchemins qui rapportèrent 80,000 fr. en assignats, et l'on transporta trois cents chariots de papiers à l'arsenal pour en faire des gargousses. Bientôt après, le commandant de l'arsenal se mit en possession des armoires et en laissa le contenu en tas (1); plus tard le comité révolutionnaire et après lui une commission militaire s'installèrent aux archives. Mais à

(1) M. Le Glay, informé qu'un reliquat considérable de ces parchemins reposait dans le grenier de l'arsenal, en a obtenu la restitution pour le dépôt dont il est le conservateur. (Note du Traducteur.)

peu près vers la même époque, elles s'accrurent d'une manière importante par l'adjonction des archives de soixante-quatre couvents et établissements religieux, auxquels elles sont redevables de leurs plus anciens titres. La révolution n'a fait à ceux-ci qu'un médiocre dommage ; car peu tombèrent entre les mains de la commission des armes et des poudres, à laquelle un arrêté du comité du salut public les avait tous destinés. Les titres de Saint-Amand et de Marquette, une petite partie de ceux de Loos et de Vaucelles, avaient déjà péri dans les troubles du XVI.^e siècle.

Le classement des archives du département du Nord est l'œuvre de M. Le Glay qui, par amour pour ces sortes d'études, s'est fait de médecin archiviste. Il a continué et complété l'inventaire de Godefroy, disposé les archives dans un excellent ordre, et, ce qui serait à souhaiter qu'on fit pour toutes les archives, il a publié sur celles de Lille et sur toutes les autres du département, même sur les petites archives communales ainsi que sur les bibliothèques publiques et privées, des notices qui peuvent servir de modèles (1). Cette dernière surtout est une des idées les plus heureuses et les plus utiles qu'on devrait imiter partout. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de remarquer combien de semblables publications avaient produit d'heureux résultats (2). M. Le Glay a ainsi exécuté pour le département du Nord ce que le gouvernement a eu en vue pour toute la France, en créant les fonctions d'inspecteur général des bibliothèques chargé de visiter les départements et de faire chaque année un rapport sur la situation des bibliothèques, la confection de leurs catalogues, leurs augmentations, les échanges utiles à faire, leurs besoins particuliers, les

(1) Notice sur les archives du département du Nord, Lille 1839. — Notice sur les archives communales du département du Nord, 1840. — Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord, Lille 1841.

(2) Lorsque, par exemple, M. Morand a fait connaître les archives d'Aire, qui étaient restées cachées jusqu'alors et qu'il a donné de la publicité à ses travaux, le conseil municipal prit la résolution de fonder, dans le local même destiné à les contenir, une bibliothèque, un musée et une école de dimanche.

séances du soir, les besoins généraux, comme aussi sur tout ce qu'il convient de louer ou de blâmer. Mais tandis que ce fonctionnaire ne peut se tenir que dans des généralités et que le plus souvent il ne peut parler que des établissements publics considérables, M. Le Glay a pu, ce que pourraient du reste d'autres que lui et partout avec le même résultat dans un cercle restreint, mais bien connu de lui, donner les détails les plus exacts sur une multitude de choses qui, sans cela, seraient restées inconnues et qui sont souvent les plus dignes de la publicité. Il est vrai qu'un semblable travail ne serait pas pour tous aussi facile que pour lui, qui, à l'affabilité la plus naturelle et au charme de la conversation la plus aimable, joint une solidité de savoir dont l'autorité est invoquée partout de la manière la plus profitable.

C'est ainsi que le Préfet du Nord a invité toutes les communes à lui adresser, pour les documents du Tiers-État de M. Thierry, un rapport sur les archives, d'après un projet uniforme de M. Le Glay, combiné de telle sorte que ce travail a eu non-seulement un but spécial, mais encore qu'il a donné occasion au classement des archives, qu'il a empêché beaucoup de titres de se perdre et qu'il est devenu le fondement d'une organisation générale des archives du département du Nord. Le Préfet du Pas-de-Calais a pris un moyen plus expéditif; il a demandé à toutes les communes un inventaire raisonné de leurs archives en double exemplaire, dans un espace de quatre semaines; naturellement cela n'a servi à autre chose qu'à faire voir qu'une pareille exigence ne peut servir à rien et, ce qui est déjà précieux en France, à faire proposer au Gouvernement par le Conseil général une organisation universelle des archives. Seulement il aurait dû commencer par les siennes propres.

M. Le Glay a secondé mes travaux de la manière la plus obligeante et la plus affectueuse; il m'a donné des recommandations pour Cambrai et Douai et il nous a communiqué plus tard la copie d'une importante chronique de Saint-André du Cateau dont l'original est aujourd'hui perdu et qui paraîtra dans le huitième volume des Monuments.

[Depuis, il lui est arrivé un des bonheurs les plus grands qui puissent advenir à un archiviste. Non-seulement le trésor confié à sa vigilance a obtenu de la munificence du département un magnifique palais au lieu de l'ancien mont-de-piété où il était logé ; mais encore ce trésor même a reçu, par ses soins et son zèle, un accroissement dont la valeur égale l'importance : je veux parler des archives de Cambrai et de ses couvents qu'on y a transférées. Lors de mon voyage à Cambrai, elles étaient entassées pêle-mêle à Saint-Agnès, de façon que je ne pus les explorer. Aujourd'hui elles forment à Lille une des parties les plus importantes des archives générales ; c'est pour nous la portion la plus précieuse, car elles remontent par là jusqu'à Charlemagne. Le titre original le plus ancien écrit sous ce monarque donne un éclaircissement inespéré sur la position des Toringiens (1), position dont il a été tant parlé. Un autre bien remarquable sous le point de vue paléographique est une charte qui contient trois lignes ajoutées par Charles-le-Chauve de sa propre main ; cette pièce est vraisemblablement unique.] (2)

[Quelles que soient, sous d'autres rapports, la richesse et l'importance de l'accroissement provenant de Cambrai, pour nous c'est le nombre de ses chartes impériales qui l'emporte ; j'en ai copié soixante-sept qui sont antérieures à 1313 ; quarante d'après copie et vingt-sept sur originaux. Je ne m'attendais pas à y trouver une telle quantité de titres, et ce n'est pas tout ce que possédait Cambrai. Les plus anciennes chartes, les Ottoniennes et Carlovingiennes, ont été employées au Chapitre même, dès le XI.^e siècle, à la reliure des livres ; j'en ai copié deux ainsi traitées. Ces chartes sont très instructives pour l'histoire du Tiers-Etat et sous divers autres rapports ; ce qui nous fait considérer comme un bonheur qu'elles soient passées sous l'administration de M. Le Glay, parce qu'elles seront explorées comme elles le méritent. Depuis le

(1) M. Le Glay, qui a publié cette charte informe dans l'introduction de son *Glossaire de l'ancien Cambrésis*, n'attribue pas une signification aussi importante au mot *Doringhi* que contient ce diplôme. (*Note du Traducteur.*)

(2) Voyez à ce sujet ci-dessus, page 198.

peu de temps qu'elles y sont, M. Le Glay en a fait un bon usage pour son glossaire topographique de l'ancien Cambrésis, ouvrage beaucoup plus important que ne le laisse croire son titre. Il y figurera environ cent anciennes chartes de Cambrai, la plupart inédites et données pour la première fois d'après les originaux. En même temps qu'il s'occupait de ce travail, M. Le Glay a opéré non-seulement la translation et le classement de toutes les archives du Nord, mais il a fait et publié un catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille, digne pendant de son catalogue des manuscrits de Cambrai.

[Les collections particulières de Lille que M. Le Glay m'a mis à même d'examiner ne contiennent rien pour nous, à l'exception d'un Mathieu Polonus qu'il possède lui-même. Il nous avait déjà communiqué auparavant la chronique de Saint-André, dont le manuscrit original paraît perdu; elle forme un des meilleurs ouvrages de notre neuvième volume. Chez M. Gentil, je n'ai rien trouvé pour nous dans les manuscrits qui sont en sa possession; mais j'ai eu à admirer chez lui le goût et le talent avec lequel il a su unir les collections diverses d'autographes, de sceaux, de monnaies, de meubles, d'armes et d'antiquités; et tout cela avec un ensemble si harmonique que l'on éprouve un véritable plaisir à voir ce cabinet, chose rare dans de pareilles collections où, au bout d'un quart-d'heure la confusion qui y règne presque toujours fait éprouver ordinairement un sentiment de satiété semblable à celui que vous cause la vue d'un magasin d'antiquités. M. Gentil a su très-heureusement éviter ce défaut en donnant à chaque objet sa destination ou en faisant en sorte qu'il parût avoir cette destination; les meubles de son cabinet sont en général ses meubles usuels et reçoivent ainsi en quelque façon de la vie. La ville de Lille est pour lui le point central autour duquel tout converge pour prendre un caractère d'unité; et l'amour de la patrie qui, pour son honneur, est le sentiment prédominant de sa collection, a, pour tout cœur bien né quelque chose de respectable, on peut dire même de religieux. J'ai été étonné de trouver chez un simple amateur des an-

ciennes tapisseries des Gobelins d'une telle beauté et d'une telle grandeur. Ce qui, sous un autre rapport, m'a paru remarquable chez lui, ce sont deux pièces allemandes en cuivre, gravées en 1550 par Georges Penez et Henri Aldegrave. Ces deux pièces représentent, mais d'une manière différente, le jugement rigoureux de Titus Manlius; et sur les deux, se trouve la guillotine dans son plus grand perfectionnement ! J'ai vu aussi la guillotine figurant dans le même sujet sur un bas-relief de la fin du même siècle dans la salle du tribunal de l'ancienne ville impériale de Lunebourg dans le Hanôvre.]

ARRAS. — A Arras, où j'ai été du 27 au 30 avril, M. le professeur Bacuel m'accorda toute liberté possible dans sa belle bibliothèque et me sacrifia encore quelques après-dîners, outre les séances publiques. De cette manière j'ai pu examiner les onze cents manuscrits; je compulsai ceux qui offraient des choses utiles pour nous, le matin, dans une grande chambre de la magnifique et admirable abbaye de Saint-Vaast, et le soir, dans la salle de lecture publique. Je m'étais attendu à un grand résultat, mais je n'y ai trouvé autre chose qu'un Folcuin et un Balderic moderne; une vie de Goddehard, de Poppo et de Charles-le-Bon, une généalogie des Comtes de Flandre et cinq lettres d'Alexandre III et de Frédéric premier; le Sigebert cité par Hænel est perdu ou n'y a jamais été. La plupart des manuscrits contiennent des matières théologiques et canoniques; il en est très-peu d'anciens (1); ils proviennent de

(1) La plupart des manuscrits furent écrits à Saint-Vaast, au XI.^e siècle. Dans un manuscrit, les divers écrivains se nomment au commencement et à la fin de chaque quatrain. Ce sont : *Albertus*, *Richuinus*, *Itesboldus scriptor optimus*, *Wibertus*, *Alardus*, *Richuinus secundo scripsit*, *Walterus*, *Wigbertus reincepit*, *Lanthbertus*. Rodulf en écrivit un autre dans lequel il s'est peint avec saint Vaast qui :

*Respicit e cœlis, notat et, quot grammata nostris
Depingam calamis...
Tunc que favens operi nostro nostroque labori,
Grammata quot sulci quot sunt, quot denique puncti,
Inquit, in hoc libro tot crimina jam tibi dono,
Et quiscumque velis, detur pars magna laboris.
Hæc merces operis.*

Saint-Éloi et de Saint-Vaast ; plusieurs de ce dernier établissement ont passé de bonne heure chez les Jésuites d'Anvers et de là à Bruxelles, où ils sont encore actuellement ; d'autres sont à Boulogne, à Middlehill et chez M. Serrure à Gand. Un des premiers bibliothécaires depuis la révolution, le nommé Liard, en a vendu clandestinement plusieurs en Angleterre ; un autre, Caron, a coupé beaucoup de feuillets d'un grand nombre de volumes et les a vendus aux relieurs ; ce sont en général les quatrième et cinquième feuilles, pour qu'on pût difficilement s'apercevoir de cette soustraction. Les in-folio et les in-quarto ont eu à souffrir le plus, principalement les plus anciens dont le parchemin est très-fort ; quelques-uns ont perdu la moitié de leurs feuilles.

Le conseil municipal, pour rendre impossible l'infidélité du genre de celle de Liard, déclara Caron responsable du nombre des manuscrits et pensa avoir tout prévu en agissant de la sorte et en lui donnant un traitement de six cents francs ; mais c'est ainsi que Caron eut l'idée de mutiler les volumes. Le bibliothécaire actuel est un modèle de bonté, de cœur et de délicatesse de conscience ; il a été d'abord secrétaire de l'état-major de Moreau, puis professeur au collège ; maintenant il a la place de bibliothécaire pour retraite avec huit cents francs de traitement pour vingt-quatre heures de travail par semaine. Avec un aussi modique salaire, quelle activité, quel zèle peut-on exiger d'un bibliothécaire ? Aussi combien ne doit-on pas être véritablement reconnaissant, quand malgré une aussi médiocre position, on rencontre autant de zèle qu'en déploie M. Bacuel !

Pour les archives du Pas-de-Calais, j'avais une lettre de M. Morand, archiviste de Boulogne, adressée à M. Godin qui me montra le dépôt confié à ses soins et mit à ma disposition les inventaires et les cartulaires ; ce sont les anciennes archives d'Artois. Je n'y ai trouvé qu'un extrait d'une charte de Henri VII dans l'inventaire de Godefroy ; la charte elle-même n'existait plus ; elle a été vraisemblablement détruite pendant la révolution ; car en 1793 on a envoyé trente-huit sacs et six chariots remplis de papiers et de

parchemins à Lille, pour la fabrication des cartouches et pour coiffer les fusées à bombes et autres artifices ; là dedans se trouvaient aussi sans doute les chartes de Saint-Vaast ; je n'en ai vu qu'un seul cartulaire en papier du seizième siècle (1). Paris en possède encore un autre très-riche et commencé au douzième siècle.

DOUAI. — A Douai, où je suis resté du 1.^{er} au 14 mai, M. Duthilloeul, bibliothécaire, me permit de la manière la plus amicale d'examiner tous les manuscrits, et de travailler toute la journée dans la demeure et en présence du concierge. La bibliothèque se trouve à l'ancien collège des jésuites auquel elle a appartenu autrefois ; dans ces derniers temps le zèle de la municipalité, réuni à celui des habitants, y a ajouté une collection de tableaux et de sculptures, un musée d'histoire naturelle très-bien arrangé et une belle collection d'antiquités romaines trouvées à Famars et des objets remarquables du moyen-âge : on voit, dans le jardin, des inscriptions, des chapiteaux, des colonnes et d'autres objets provenant de Famars, le tout disposé d'une manière élégante, et de façon que, loin d'avoir l'apparence pédantesque d'un musée, l'ensemble produit plutôt une impression semblable à celle qu'on ressent dans les villa italiennes, où l'antique sert d'ornement au moderne sans nuire à la science. Cela prouve non seulement le goût, mais encore le sentiment scientifique qui distingue Douai et rend cette ville supérieure à plusieurs autres villes de France ; ce que l'on peut attribuer surtout à sa cour royale qui réunit toujours un noyau d'hommes instruits. La réputation de Merlin de Douai est européenne.

(1) Il contient l'ouvrage de Guicmann « *Amantissimo domino et patri Martino. Dei gratia venerabili abbati monasterii S. Vadasti, etc.*, disposé d'après le cartulaire de Saint-Bertin, par Folcuin ; il s'y trouve pour nous : la donation du roi Théodoric de plusieurs propriétés *ad matriculam ecclesie*, sans date ; — La confirmation de l'empereur Charles et une augmentation, sur la prière de l'abbé Rudolf, sans date ; — le privilège du roi Charles pour Saint-Vaast, Andrevilla, 3 kal. nov. r. 27, ind. 1 — Le privilège du roi Odon, Vermerie, 12 kal. Jun. r. 3, ind. 8.

[Depuis les époques les plus reculées, on y a toujours cultivé les sciences avec une certaine préférence et avec succès, à cause de la rivalité qui existait entre les abbayes de Marchiennes et d'Anchin. Ces deux établissements ont été pendant plusieurs siècles le centre d'une vie intellectuelle très-active; leur histoire est, pour le moyen-âge, ce qu'est, pour les temps modernes, l'histoire des universités. On en acquiert la conviction lorsqu'on parcourt les manuscrits de la bibliothèque de Douai, qui, pour la plupart, proviennent de Marchiennes et d'Anchin. Ils n'y sont pas encore tous; quelques-uns se trouvent à Bruxelles et à Mons; les chartes sont presque toutes à Lille. Les manuscrits d'Anchin se font principalement remarquer par de belles initiales, qui, par leur abondance, forment une mine très-riche de ce genre d'ornementation. Ils indiquent en outre un développement prématuré dans l'art d'écrire. Ce que nous avons remarqué au mont Saint-Michel existe à Anchin pour l'écriture de la deuxième moitié du XII.^e siècle. Celle-ci était fort avancée; deux manuscrits portant la date antique de 1153 et le Papias de 1173 offrent les caractères graphiques du XIII.^e siècle.]

Les manuscrits de cette abbaye contiennent particulièrement beaucoup de documents sur les croisades; on y trouve des ouvrages entiers et spéciaux; de courtes notices, des vers, des lettres et surtout des relations de pèlerins écrites sur des places vides d'autres manuscrits. On voit combien ces récits intéressaient; comment ces relations, semblables à nos journaux modernes, quelque minimes qu'elles fussent, étaient souvent communiquées de monastère à monastère, où tantôt elles passaient mot pour mot dans les annales et les chroniques contemporaines, tantôt n'étaient qu'ajoutées à des relations déjà écrites sur des marges ou sur des titres; ce sont les précurseurs des journaux. C'est ainsi que s'explique parfaitement la concordance littérale de certains renseignements qui se trouvent quelquefois dans des annales qui n'ont pas puisé leurs documents les unes dans les autres. J'ai rencontré de semblables notices dans quatre ou cinq manuscrits appartenant à

des pays divers ; j'en ai trouvé jusque dans des ouvrages de longue haleine ; seulement elles diffèrent selon les localités. Quelques-unes sont très-étendues, par exemple, les vers sur la prise de Jérusalem, sur la mort de Thomas Becket et principalement certains actes, comme le Totatus de Grégoire VII, le traité entre Henri V et Calixte ; les lettres des papes et autres pièces semblables. D'autres sont courtes et se réduisent à de simples notes. J'ai remarqué des récits de ce genre, surtout dans les manuscrits de Saint-Laurent de Liège, de Gemblours, de Saint-Trond, de Saint-Bertin, de Marchiennes, d'Anchin et dans ceux du mont Saint-Michel ; rarement dans les autres.

La bibliothèque de Douai contient aussi plusieurs choses pour notre histoire. J'y ai découvert le manuscrit le plus ancien et l'unique complet des annales de Saint-Vaast, le beau poème d'Abailard à son fils Astralabe, un Eginhard, un Dudon, les proverbes de Wippon, des poésies historiques et de remarquables formules d'Angleterre ; j'y ai collationné Balderic, des lettres d'Alcuin et de Bruno, les vies de sainte Adalbéide, de saint Amand, de saint Vaast, et une très-bonne vie de saint Bernard avec quelques pièces inédites ; une généalogie des comtes de Flandre, un nécrologue d'Anchin, l'original des annales inédites de Marchiennes et d'Anchin, et par-dessus tout deux Sigebert, l'un de Marchiennes et l'autre d'Anchin ; dans ce dernier se trouve l'original de l'*Auctarium aquicinense*, d'où j'ai tiré les corrections les plus importantes et les passages inédits qu'Aubert le Mire avait ses raisons pour supprimer.

[La fidélité de Le Mire est en mainte occasion révoquée en doute par les uns et vivement défendue par les autres. Il est reconnu, et personne ne peut le contester, que ses copies de chartes sont souvent très-légalement faites, que ce ne sont très-souvent que des extraits ; mais on lui a aussi reproché d'avoir, dans son édition de Sigebert, omis à dessein des passages qui se trouvent dans le manuscrit original de Gemblours et qui auraient été contraires à ses sentiments religieux. J'ai collationné ce

manuscrit avec beaucoup d'exactitude , et Le Mire doit être complètement absous de toute imputation d'omission, tant pour Sigebert que pour son continuateur Anselme ; il a agi ici tout-à-fait de bonne foi « *bonâ fide.* » Mais il en est tout autrement pour les additions d'Anchin qu'il a publiées d'après le manuscrit de cette abbaye. Ici, non-seulement Le Mire a passé sous silence quelques mots et des passages entiers où l'auteur se montre favorable à l'empereur et au pape , mais encore il a souvent changé les mots du manuscrit , tronqué des passages et fait dire à l'auteur d'autres choses qu'il n'avait dites réellement. Quelquefois cela est ridicule ; ainsi , par exemple , Le Mire change *optimates imperii* toutes les fois qu'ils sont du parti de l'empereur en *proceres* ou *principes*, parce que ce mot *optimates* lui semble renfermer un éloge ; mais lorsqu'ils sont contre l'empereur, il les laisse *optimates*.]

[Henri de Louvain est blâmé d'une manière très-violente dans le manuscrit ; Le Mire change ce blâme en une désapprobation très-légère qui semble presque une excuse. Mais il est allé encore plus loin ; non-seulement il a défiguré son édition en écrivant sur la marge du manuscrit même : *Hæc cautè legenda* et des notes semblables ; puis à la fin : *Hæc omnia legenda et cum Baronis conferenda. A. MIROEUS ;* mais encore il a cherché à effacer et à rendre illisibles quelques passages du manuscrit. Ici Le Mire a évidemment agi de mauvaise foi, *malâ fide*, quoique , d'après sa pensée , e'eût été *non malo fine*. Dans mon édition je n'ai pas voulu noter ces péchés contre le Saint-Esprit ; pourquoi livrer à l'éternité ce qu'il vaut mieux oublier ? Pour luire, la vérité n'a pas besoin qu'on écarte d'elle toutes les ombres ; il suffit , pour sa défense , d'appliquer à l'édition de Le Mire ce qu'il a écrit lui-même dans le manuscrit : *Hæc cautè legenda*. Nous voulons jeter le manteau de l'oubli sur ses péchés isolés contre la vérité. Seulement on ne doit pas croire que, là où mon édition diffère de celle de Le Mire , il y ait falsification de ma part, ce qui paraît être arrivé au savant bénédictin de Solesmes , dom Pitra ; si ce qu'on m'a dit à Bruxelles est exact, il m'aurait reproché d'avoir, dans un intérêt anti-romain , omis dans mon

édition quelques passages de Sigebert. Je prie dom Pitra, qui m'a été vanté par toutes les personnes dont il est connu, comme un savant très-honorable, si ces lignes tombent sous ses yeux, de me signaler les passages que j'aurais omis. Ce ne pourrait être qu'une erreur. Je ne travaille pas avec le sentiment qu'il me prête; je suis au-dessus de cela.]

[Ce manuscrit de Sigebert est, comme je l'ai déjà dit, un des plus précieux de Douai; mais la bibliothèque en possède encore beaucoup d'autres, qui ont une grande valeur et dont quelques-uns sont uniques. Lors de mon premier voyage à Douai, il n'y avait pas encore de catalogue des manuscrits; je dus les parcourir tous les uns après les autres, ce qui me donna de la peine, mais une peine qui fut largement récompensée par le plaisir que j'éprouvai en y faisant d'intéressantes découvertes; aujourd'hui le catalogue de M. Duthillœul a révélé toute l'importance de ces trésors manuscrits. Ce catalogue se place dignement à côté de ceux de Cambrai, de Lille, d'Amiens et de Boulogne.]

[M. Tailliar a décrit d'une manière particulière les ouvrages de jurisprudence dans sa notice sur quelques manuscrits de droit de la bibliothèque de Douai, travail de courte haleine, mais très-instructif qui contient beaucoup plus de choses que n'en promet son titre. Avant de faire la description de ces manuscrits, il jette un lumineux aperçu sur toute la littérature juridique du moyen-âge dans ce style clair et précis qui est si avantageusement propre aux Français. L'on ne saurait assez recommander cet ouvrage; et cette partie des manuscrits ne pourrait avoir un meilleur appréciateur.]

[Les sciences sont importantes ici. Dans un manuscrit du XI.^e siècle, j'ai reconnu le seul exemplaire complet des annales de Saint-Vaast dont la plus grande partie est non-seulement unique, mais encore inédite. Les ouvrages suivants sont aussi inédits: *Jacobi Columbi Summa feudorum*; *Ricardi ordo judicarius*, il en est de même de celui d'un nom bien plus célèbre, Roger Bacon, intitulé: *Opus tertium ad Clementem Papam*, en soixante-quinze chapitres, qui trouvera bientôt, il faut l'espérer, un digne éditeur.]

Le Phèdre est assez connu; ce sont là quelques-uns des plus intéressants parmi tant de beaux manuscrits. Entre des incunables très-rares que possède la bibliothèque de Douai, il s'y trouve de précieux trésors; on y voit d'abord un magnifique imprimé sur parchemin sorti des presses de Schoeffer, de Mayence, puis la perle des collections, un exemplaire complet de la Bible des pauvres, dont la bibliothèque est redevable à M. Duthillœul. Jusque-là on n'en connaissait que trois exemplaires complets, celui de Vienne, celui de Harlem et celui de La Vallière. Douai entre ainsi dans le cercle des élus. En somme la bibliothèque de Douai prend sans contredit rang parmi les plus importantes de France, et c'est à juste titre que la ville mérite de la posséder. Peu de villes en France peuvent montrer un musée aussi varié et aussi riche.]

CAMBRAI. — La bibliothèque de Cambrai m'occupa pendant trois semaines, du 15 mai au 8 juin; elle est remarquable par la beauté de son local, par sa richesse en incunables et en livres à gravures, et surtout par ses manuscrits anciens. Les manuscrits proviennent de Saint-Géry, de Saint-Sépulcre, de Sainte-Croix et de Saint-Aubert; quelques-uns d'Italie et de la chancellerie papale d'Avignon; mais la plupart et les plus anciens viennent de la cathédrale. Parmi ces derniers se trouvent un Grégoire de Tours, du VII.^e siècle, une bible, un Sacramentaire, un Augustin, un Isidore de Séville et des Canons d'Irlande du VIII.^e siècle. Tous les manuscrits de la cathédrale ne se trouvent pas à la bibliothèque de Cambrai. Les ravages des Normands en 881 et l'incendie de 1148, qui détruisit le palais épiscopal et le monastère de Saint-Aubert jusqu'aux fondements, n'ont pas peut-être causé autant de dommages que les temps modernes. M. Le Glay signale, dans son catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, toute une liste de *desiderata* qui existaient encore avant ces dernières années. Le libraire Castanet a vendu à Bruxelles soixante manuscrits, parmi lesquels il y avait un Plutarque et un Hérodote.

Les 4070 manuscrits , qui existent encore, sont décrits dans l'excellent catalogue de M. Le Glay. C'est sur sa recommandation que le bibliothécaire, M. Thibaut, me permit de les examiner tous sur place et de les explorer à mon aise dans la demeure du sous-bibliothécaire, M. Gourdin. Le plus ancien manuscrit de cette bibliothèque et un des plus précieux de France est le manuscrit original de Grégoire de Tours que j'ai collationné mot pour mot et dont j'ai complété les lacunes par la copie qui se trouve à Bruxelles et qui est du VIII.^e siècle. J'ai collationné, en outre, un Sigebert avec continuation inédite ; les *Gestes des rois Francs* ; une *Vie de saint Bernard*, les *Proverbes de Wippon*, des lettres de Henri V, de Calixte et de Frédéric I ; plus des nécrologues en assez grand nombre. L'ancienne loi salique était malheureusement envoyée à Paris.

VALENCIENNES. — Du 8 au 12 juin, M. Lemaire, sous-bibliothécaire de Valenciennes, homme très-complaisant, me fit voir les manuscrits placés d'une façon très-incommode parmi les imprimés. Je les examinai tous, à l'exception de ceux, au nombre de six ou huit selon M. Lemaire, que le bibliothécaire M. Leroy, qui habite la Belgique et qui ne vint pas en ville durant mon séjour, avait renfermés dans une armoire. Je les aurais vus volontiers, car parmi ceux que j'ai examinés, je n'ai point rencontré plusieurs des plus importants indiqués par Sanderus, notamment le *Tomellus* ; ils ne se trouvent pas non plus mentionnés dans le catalogue de la bibliothèque dressé en 1817. Il est probable que l'armoire ne renferme rien de précisément important pour moi. Les manuscrits de Valenciennes proviennent presque tous de St.-Amand, l'ancienne abbaye d'Elnon, que la révolution a détruite à l'exception du clocher. Les archives et la bibliothèque du couvent avaient souffert principalement des guerres de religion. Depuis lors, quelques manuscrits entrèrent dans la collection de Tellier, à Paris ; d'autres passèrent à Middlehill. Comme la plupart de ceux signalés par Sanderus sont ici, il semble que la révolution n'en ait pas

anéanti. Ceux qui manquent sont actuellement en partie à Paris et en partie à Middlehill où se trouve aussi sans doute le *Tomellus*.

Tous les manuscrits de Saint-Amand indiquent un grand développement dans l'art graphique. On peut les citer tous comme très-beaux. Au X.^e siècle, on y écrivit plusieurs ouvrages, sur la musique. On rencontre aussi du grec dans les manuscrits de cette époque. On y voit un magnifique Psautier du XI.^e siècle écrit en latin, en grec et en hébreu sur des colonnes parallèles. J'ai collationné l'original des *Annales d'Elton*, des calendriers, des nécrologues, des lettres d'Alain et de Lupus, une vie de Saint-Amand. J'ai transcrit la chanson de Louis-le-Germanique qui se trouve dans le *Liber pilosus* avec une prose en l'honneur de sainte Eulalie, en langue romane.

J'ai découvert sur une garde de manuscrit une pièce au moins aussi ancienne en langue romane du IX.^e siècle dont l'écriture est mélangée de notes tironiennes. Cette pièce est du plus grand intérêt pour l'histoire de la langue française (1).

L'hôtel-de-ville possède une collection remarquable de tableaux de prix parmi lesquels se trouve un Rubens. Les chartes ont été transportées en Allemagne pendant la révolution et sont tombées dans le Rhin; les titres qui ont pu en être sauvés ont été portés à Dusseldorf et sont aujourd'hui totalement illisibles. En 1826, on les a rapportés officiellement de Dusseldorf à Valenciennes. J'examinai avec soin quelques armoires contenant des chartes, mais je n'y trouvai rien pour nous.

Chez M. Arthur Dinaux je vis une belle collection de manuscrits et d'ouvrages d'anciennes poésies françaises, mais rien pour nous.

(1) Voyez le fac simile joint à l'introduction, et ce qui est dit page 195 et suiv.

INDEX.

	Pages.
Introduction.....	189
Voyage historique.....	201
PARIS. Bibliothèque nationale.....	201
— Id. de l'Arsenal.....	203
— Id. de M. Barrois.....	204
ROUEN. Bibliothèque de la ville.....	206
HAVRE. Id.	207
CAEN. Id.	208
BAYEUX. Id.	208
— Tapisseries.....	209
COUTANCES. Bibliothèque de la ville.....	211
— Archives de l'évêché.	211
AVRANCHES. Bibliothèque de la ville.....	211
MONT-SAINT-MICHEL. Origine de l'abbaye.....	211
LISIEUX. Bibliothèque de la ville.....	216
— Archives.....	216
EVREUX. Bibliothèque de la ville.....	217
CHARTRES. Id.	217
SOISSONS. Id.....	219
— Bibliothèque du séminaire.....	220
AMIENS. Bibliothèque de la ville.....	220
— Archives du département de la Somme.....	221
ABBEVILLE. Bibliothèque de la ville.....	223
SAINT-RIQUIER. Manuscrits et chartes.....	223
BOULOGNE. Bibliothèque de la ville.....	224
— Archives de la ville.....	224
— Id. de la cathédrale.....	225
— Id. du bailliage.....	225

	Pages.
SAINT-OMER. Bibliothèque de la ville.....	226
— Archives de la ville.....	228
— Archives de la cathédrale.	230
BERGUES.	231
LILLE. Bibliothèque de la ville.....	232
— Archives du département du Nord.....	232
— Id. de Cambrai.	238
— Cabinet de M. Gentil.	239
ARRAS. Bibliothèque de la ville.....	240
— Archives du département du Pas-de-Calais.....	241
DOUAI. Bibliothèque de la ville.....	242
CAMBRAI. Id.....	247
VALENCIENNES. Bibliothèque de la ville.....	248
— Tableaux et chartes.....	249
— Bibliothèque de M. Dinaux.....	249
